

ASSURANCES,
FEU, VIE et ACCIDENTS

JOS.-C. HEBERT, Notaire,
Montmagny.
Représentant des meilleures com-
pagnies Anglaises et Canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

VOL. XXI. — No 44.

QUEBEC, VENDREDI, 5 AOUT 1921

La Compagnie du "PEUPLE" Editeur-Propriétaire.

ASSURANCES
FEU, VIE ET ACCIDENTS

JOS.-C. HEBERT, Notaire,
Montmagny.
Représentant des meilleures com-
pagnies Anglaises et Canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX

"LE PEUPLE"

Est imprimé et publié à Québec
par la Compagnie du "Peu-
ple" de Montmagny, le
vendredi de chaque
semaine.

ABONNEMENT:
CANADA 1 an... \$2.00
6 mois... 1.00
Etats-Unis 1 an... 2.50
6 mois... 1.25

Strictement payable d'avance
La date qui se trouve à la suite de
l'adresse des abonnés est la date d'expira-
tion de l'abonnement et sert de
reçu. Ainsi, un avis 22 signifie que
l'abonnement a été payé jusqu'en
janvier 1922 et qu'on est en règle. Un
mois après l'envoi de l'abonnement
la date n'est pas changée nos abon-
nés nous rendraient service en nous
signalant cet oubli.

Prière de faire remise par bon poste
ou d'express, à l'ordre de "La Cie du
Peuple", Montmagny, P. Q.

Prière de toujours donner l'ancienne
adresse quand on demande à changer
l'adresse du journal.

Anselme E. Normand MANUFACTURIER

d'Engins à Gazoline, Mou-
lins à Battre "Champion
de Montmagny", et toute
espèce d'ouvrage.

Réparation de machiner-
ies de toutes sortes faites
avec promptitude.

SPECIALITE : Répara-
tion engins à gazoline.

Une visite est sollicitée.

Condamnés à mort

Toute mouche, poux, punaise,
coquerelle, etc., détruits en quel-
ques minutes, avec le TUE-MOU-
CHE de J.-B. CHOUINARD. En
vente partout, à 25c la boîte. Sur
réception du prix, nous l'enverrons
par maille à nos clients.

Ecrivez pour échantillon gratuit
Adresse :

Le TUE-MOUCHE de J.-B. Chou-
inard, 1313, rue Ontario-Est,
Montréal.
Dépt en Gros: W. Proulx,
Montmagny.

NOUVELLES DU DISTRICT

SAINT-PIERRE

Sur la tombe de Madame Thomas
Coutillard, décédée le 13 juillet et
inhumée le 16.

Douces et suppliantes comme une
prière, les dernières notes des "Adieux
de Schubert" se sont perdues sous les
voûtes du temple, lentement à la suite
d'un cercueil que l'amitié, suprême
hommage rendu à la vertu et au mérite
a recouvert de gerbes fleuries, défila
triste et enroulé, un long cortège de
parents et d'amis.

Dans cette foule émue et attendrie,
accompagnant les restes mortels de
cette chère disparue, on entendit les
plus douloureux sanglots. Pleurs de
l'amitié et du souvenir se confondant
avec les sons lugubres du dernier tinte-
ment des cloches, amies fidèles de l'âme
chrétienne, ainsi qu'une supplication,
elles firent monter vers le ciel leurs glas
douloureux, pendant que les paroles
de l'espérance: "In paradysum" miroit
dans les cœurs, si cruellement éprouvés
un rayon divin et consolateur. Mme
Coutillard laisse pour déplorer sa perte
deux enfants et un grand nombre de
amis; elle avait su répandre autour
d'elle, avec le doux parfum de ses
vertus, la gaieté et la joie. Cette
disposition à semer partout du bon-
heur, la chrétienne, à l'âme forte et
courageuse qui s'en est allée là-haut,
la possédait à un haut degré. Aussi main-
tenant que l'âme de celle qui regretter
longtemps ceux qui l'ont connue
est allée recueillir au ciel la récompense
d'une fructueuse carrière, son souvenir
vivra dans les cœurs de ses enfants et
de ses nombreux amis et dans l'élan
d'une prière fervente tous ont fait
monter vers le ciel, le cri de l'affection,
qui sait trouver toujours le chemin du
cœur de Dieu.

Et... en attendant que sonne l'heure
bénie de l'éternel revoir, toujours la
chère disparue sera auprès de ceux qui
pleurent en priant.

De la terre, au ciel, il existe un puis-
sant lien de communication, c'est la
prière et le souvenir, c'est en déposant
de nouveau sur la tombe de Mme
Coutillard ce suprême tribut que nous
offrons aux parents affligés nos vives
sympathies.

M. et Mme Paul Samson, de
Berlin, N. H., sont depuis quelque
temps, en visite chez MM. Isidora et
Thomas Samson et chez leurs autres
parents.

M. et Mme Ubald Talbot sont
revenus, la semaine dernière, d'une
promenade à Saint-Paul, enchantés de
leur voyage.

M. et Mme Thomas Samson, de
Lévis, étaient, dimanche, les hôtes de
M. T. Samson.

M. et Mme Rosaire Mongrain, de
Prouville, et Mme God. Boulanger,
de Montmagny, étaient, ces jours
derniers, les hôtes de M. I. Samson.

MM. et Mmes Lauréat et Omer
Fiset, de Charuy, et de Parent, et
MM. Napoléon et Louis Fiset sont
venus passer leurs vacances chez leur
père, M. Octave Fiset.

L'ISLET STATION

Mlle Alice Tondreau, de Montmagny,
était, au commencement de la
semaine, l'hôte de M. Joseph Morin,
et autres parents.

M. Albert Morin, télégraphiste,
de Shawinigan, est en vacances chez
son père, M. Joseph Morin.

M. et Mme Wilfrid Moreau sont
allés à Saint-Cyrille, dimanche der-
nier, rendre visite à leurs parents.

Mlle Alice Tondreau, de Montmagny,
était, au commencement de la
semaine, l'hôte de M. Joseph Morin,
et autres parents.

M. Albert Morin, télégraphiste,
de Shawinigan, est en vacances chez
son père, M. Joseph Morin.

M. et Mme Wilfrid Moreau sont
allés à Saint-Cyrille, dimanche der-
nier, rendre visite à leurs parents.

M. Henri Laberge, est allé der-
nièrement à Québec.

M. Adjour Thibault est allé à
Québec, au commencement de la se-
maine.

M. Albert et Mlle M.-Ange Morin,
sont allés à Montmagny, au com-
mencement de la semaine.

Mme Ernest Méthot, de Québec,
est pour quelque temps chez M. Nar-
cisse Fortin.

Nous offrons nos sincères sympa-
thies à M. et Mme Emile Després, qui
ont eu la douleur de perdre leur jeune
bébé, âgé de deux mois.

M. l'abbé Emile Giasson de
Sainte-Anne de la Pocatière, est chez
sa mère, Mme Vve Théodore Giasson.

M. et Mme Ernest Morin, sont
de retour d'un voyage à Montréal et
Halifax.

Nous souhaitons un prompt réta-
blissement à Mlle Nancy Carboneau,
qui est assez gravement malade.

Mme Juliette Pelletier, de Saint-
Roch des Aulnaies, est chez sa sœur,
Mme Edgar Morin.

M. et Mme Cauchon, M. et Mme
Alp. Ouellet, ainsi que Mlles Cauchon
et Georgianna Ouellet, de Québec,
étaient dernièrement, les hôtes de

PHARMACIE DU Dr Gagnon, MONTMAGNY

Assortiment nouveau et complet de
bandages pour la hernie. Garanti pour
tous les cas.

Tonique Tanlac: \$1.15 à bouteille
(\$1.30 par la maille).

Toniques Hémogénéol Faguet (les
plus efficaces connus). Pilules \$1.00,
Vin \$2.00, Elixir \$2.50 l'envoi payé.

Vins de Salsepareille et Purifica-
teurs du Sang: \$1.25 la bouteille.

Bonne Purgation du printemps:
50c. la bouteille.

Leit de beauté: Excellente prépa-
ration pour roussures, mèches,
boutons à tête noire. Prix 75c.

Variété complète de Teintures à
chapeaux.

Cameras et tous les accessoires pour
la photographie.

La célèbre agence d'Records
Victor et le meilleur choix de Records
parmi 10,000 morceaux.

Les chocolats et bonbons de marque
Page & Shaw; confiseries de qualités
sans égales.

Les fameuses lignes Rexall, compre-
nant: Articles de caoutchouc, remèdes,
articles de toilette extra, cigares de
qualité, les fameux chocolats Liggett's,
parfumerie, cadeaux, vous trouverez
à notre pharmacie toutes choses utiles
et agréables.

Le Dr. Gagnon continue à extraire
les dents sans aucun mal au prix
d'avant guerre, c'est-à-dire à 50 cts.
la dent.

MM. Joseph, Auguste et Napoléon
Ouellet.

M. Osiar Boulet est de retour d'un
voyage à Montréal.

Mme Vve Gagné, ainsi que Mlles
Amanda et Maria Gagné, et MM.
Wilfrid Fongény, Lucien St-Hilaire,
Arsène Fongény et M. Gagné, de
Montmagny, étaient, dimanche der-
nier, les hôtes de M. et Mme David
Fongény et autres amis.

Mardi dernier, le 19, a été béni
l'union de M. Victor Bernier, de Saint-
Eugène, avec Mlle Claire Tremblay.
Les pères respectifs servaient de té-
moins aux nouveaux époux.

Le heureux couple est parti pour un
voyage aux Etats-Unis. Nos meilleurs
soufferts l'accompagne.

M. Léonce Thibault vient d'ou-
vrir, parmi nous, un magasin général,
à l'ancien poste du "Magasin des
Cultivateurs".

Le dévoilement du monument des
soldats tombés au champs d'honneur,
a été fait par le Lieutenant-Gouver-
neur, Sir Charles Fitzpatrick, diman-
che dernier, à trois heures de l'après-
midi. Sur l'estrade on remarquait les
sommités religieuses et civiles de la
ville. Mentionnons: Sa Grandeur Mgr
Cloutier, Messieurs Marchand, Pa-
quin, Massicotte, le Chanoine Denon-
court, M. l'abbé Vallée, les RR. FF.
Hébert et William, le juge Désy, le
maire Normand, l'ex-maire Tessier,
M. Gouin, M. Béliveau, Dr Beaudry,
etc., etc.

En face du monument avaient pris
place les vétérans de la grande guerre,
les cadets de la Salle, les zouaves, les
Boys scouts et les fanfars de l'Union
musicale et de la Salle.

Après avoir passé en revue ces divers
groupes, Sir Charles Fitzpatrick vint
prendre place sur l'estrade. Le juge
Désy lui souhaita la bienvenue. Le
Lieutenant-Gouverneur répondit en
français et en anglais, puis il enleva le
drapeau sur le monument.

Le juge Désy parla de nouveau,
disant un bon mot à l'adresse des sol-
dats morts sur la terre étrangère et
dont les noms sont inscrits sur le socle
du monument. Au nom du comité, il
en fit don à la ville. Le maire Nor-
mand répondit. Il ajouta qu'il espérait,
dans trois ans, élever deux autres
monuments: l'un à Lavolette, fon-
dateur de la cité de Trois-Rivières,
l'autre à Mgr Laflèche, le grand évêque
patriote. Ces paroles furent accueillies
par des applaudissements prolongés.

Le Dr Cross parla en anglais. Sir
Charles Fitzpatrick donna la main aux
parents des soldats morts à l'étranger.
La cérémonie avait pris fin.

MM. L.-N. Jourdain et J. A.
Cambay sont allés représenter les
Chevaliers de Colomb de cette ville
à la grande convention qui a eu lieu à
San Francisco.

Étaient de passage à l'Académie
de la Salle, la semaine dernière, les
RR. FF. Olippius, Orestus et Elisé.

ANSE A GILLES STATION

M. Emile Fournier, voyageur de
commerce de la maison Cassidy's
Limited, était de passage chez son
père, M. Jos. Fournier, et son beau-
frère, M. Ernest Caron, le 17 du cou-
rant.

Mlle Laura Giasson a passé une
partie de la semaine dernière à l'Anse
à Gilles, l'invitée de Mme Jos. Ga-
mache.

Mme Damase Talon, de Saint-
Eugène, est venue saluer quelques
amis, avant son voyage pour Amqui,
Lac aux Saumons et Rivière du Loup.
M. l'abbé Luc Fontaine, vicaire à
Saint-Aubert, et Mme Pierre Fontaine,
de Lévis, sa mère, étaient les invités
de MM. Jos. Galichand et Théophile
Théberge, la semaine dernière.

Le Chemin de la Banque

Conduit au succès—Quel que soit votre sa-
laire, il faut que vous économisiez systéma-
tiquement en plaçant votre surplus à inté-
rêt. Ouvrez donc un compte d'épargne à

La Banque Nationale

Siège Social: Québec — Fondée en 1860
La plus vieille Banque Canadienne-Française.
325 Succursales et Agences au Canada.
Actif: plus de \$72,000,000.00.
Correspondants dans le monde entier.

P. VALLEE Gérant.
Montmagny, Québec.

La province compte main-
tenant une nouvelle route
régionale entre Beauce-
Jonction et Sherbrooke.

La province compte maintenant
une nouvelle route que le département
de la voirie vient d'ériger sous le nom de
"Route Beauce-Jonction-Sherbrooke."
Cette nouvelle route comprendra les
divers chemins rattachés aux paroisses
des municipalités suivantes: L'Enfant
Jésus, Saint-Frédéric, Tring-Jonction,
Sacré-Coeur-de-Jésus, Saint-Pierre de
Broughton, dans le comté de Beauce,
les municipalités de Sacré-Coeur de
Marie, Robertsonville, Saint-Antoine
de Pontbriand, Amiante, Saint-Joseph
de Coleraine, dans le comté de Mégan-
tic; les municipalités de D'Israeli, de
Gouby, du Lac Weeden, de Dudswell
et de Marbleton, dans le comté de
Wolfe.

Elle constitue une magnifique route,
bordée tout le long de campagnes fer-
tiles et verdoyantes.

MAURICE ROUSSEAU, ALEX. CHOUINARD, J. L. K. LAFLAMME,
L. L. L. C. R. L. L. L.

Rousseau, Chouinard & Laflamme

AVOCATS
Montmagny, P. Q.

LE PLUS GROS LABORATOIRE DENTAIRE DU

BAS DE QUEBEC EST CELUI DU

Dr E. BOLDUC

RUE DE LA STATION
MONTMAGNY

Point n'est besoin de gageures ni de bluff pour le prouver, tout le
monde le sait, vingt années d'expérience l'ont prouvé.

EXTRACTION DES DENTS SANS DOULEUR, Dentiers en
caoutchouc, en or, aluminium et cellulose. Ponts et couronnes en or.
Satisfaction garantie Bureau comme d'habitude. De 8 hrs a. m. à 5
hrs p. m. dans ma propriété de la rue de la station.

Téléphone 137. Heures de durées
9 hrs A. M. à 9 hrs P. M.

Docteurs Houle & Laforest

CHIRURGIENS-DENTISTES

Spécialités: Extraction des dents absolument sans douleur. Ex-
traction des nerfs dentaires sans douleur, avec obturation finale ou
pose d'une couronne en une seule séance.

Anesthésie locale: Au moyen de "Acaine".
Anesthésie générale: Au moyen du Somnoforme.

TOUT TRAVAIL GARANTI

BLOC ALP. LABERGE
RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY, P. Q.

Ernest Roy, C. R. Antonio Laanglais, B. A., L.L.L.
Romeo Langlais, C. R. F.-X. Goubout, B. A., L. L.
Armand LaVergne, C. R. Thom Tremblay, B. A., L., L.

Roy, Langlais, LaVergne, Goubout & Tremblay

AVOCATS
QUEBEC, MONTMAGNY
126, rue St-Pierre—Tél. 5800. Tél. 99.
Bureau à Montmagny tous les jours.

A. MIVILLE DECHENE, FERNAND CHOQUETTE,
C. R., M. P. B. A., L. L. L.
MONTMAGNY. 88, RUE SAINT-PIERRE.
Té. 126. Québec. Tél. 4208.

DECHENE & CHOQUETTE

AVOCATS ET PROCUREURS, ETC.

UREAUX A QUEBEC ET A MONTMAGNY.

RODOLPHE BEDARD

Expert comptable
MEMBRE DE L'INSTITUT DES COMPTABLES
Téléphone Main: 8787.

52, Rue Peel, Montréal.

Comptabilités, Expertises, Vérifications, Gérance de Succes-
sions, Liquidations et Partages, Arbitrages.

CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIERES
COMMERCIALES.

MAURICE ROUSSEAU
L. L. L. C. R.
AVOCAT
MONTMAGNY.

OMER BERUBE
AVOCAT-PROCUREUR
Rue du Dépôt, Montmagny.
Téléphones: Résidence 24
Bureau 113.

L. D. E. ROUSSEAU
L. L. L. B.
NOTAIRE
Rue de la Station, MONTMAGNY

JOS.-C. HEBERT
NOTAIRE
Agent d'Assurance sur la Vie, Fe-
+aladies et Accidents.
Responsabilité Patronale,
Achats et Ventes de Débitent
PRETS D'ARGENT
Rue du Dépôt, Montmagny

ELZEAR J. DUCHESNAY
B. A., L. L. L.
NOTAIRE
Règlement de successions,
Prêts d'argent.
Rue du Dépôt, MONTMAGNY

Dr Philippe Richar
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ex-Elève des hôpitaux de Paris
CHIRURGIE GENERALE—Mal-
adies des femmes et des enfants.
Rue Saint-Jean-Baptiste,
+ONT+AGNY
Tél. National No 81.

DR NORBERT CLOUTIER
Médecin-Chirurgien
EX-ELEVE DES HOPITAUX D
NEW-YORK
S'occupe de pratique générale.
Maladies de la peau, des voies urina-
res et massages électriques.
(Ancienne résidence du notai-
Beaubien).
Coin des rues S.-Thomas et S.-Pa
Téléphone No 7. +ONT+AGNY

Dr J. Thomas Gosselin
RUE ST-LOUIS, Montmagny.
Élève du célèbre Hôpital "Post
Graduate de New-York
GRADUE, avec grande distinction
de l'Université Laval.
SPECIALITES: Opérations Chi-
rurgicales, Maladies des fem-
mes et des enfants.
Heures de bureau :
JOUR ET NUIT.

J. ART. LaRUE EUGENE TRUDEL
C. A. L. I. C. C. A. L. I. C.

LARUE & TRUDEL

Comptables licenciés
(Chartered Accountants)
126, RUE ST-FIERRE

Larue, Trudel & Picher
Liquidateurs de faillites, Adminis-
trateurs de successions, Fidu-
ciaires. Compromis entre débi-
teurs et créanciers. Expertises.

J. C. AUDET
Artiste-Photographe
Rue Saint-Jean-Baptiste
MONTMAGNY
Spécialités: Portraits au Crayon ou
Pastel et à l'Huile.
Nous posons tous les jours et par
tous les temps, même les plus sombres.
Nous faisons l'encadrement général.
Ouvrez le dimanche après-midi, de
1 heure à 5 heures.
TEL. National No 80.

Leçons de Violon
METHODE EUROPEENNE
PHILIPPE FOURNIER
PROFESSEUR
Coin des rues Saint-Jean-Baptiste
et St-Martin
MONTMAGNY

La Corporation d'Energie de Montmagny

MONTMAGNY POWER CORPORATION

Obligations Portant 1ère Hypothèque à 6¹⁰/₂

EMISSION TOTALE : \$600,000. DATEES DU 1er NOVEMBRE 1919

Echéances : 1er mai 1922	Echéances : 1er mai 1927	\$ 31000
" " 1923	" " 1928	42000
" " 1924	" " 1929	47000
" " 1925	" " 1930	41000
" " 1926	" " 1931	101000

Capital et intérêt payables en or, au choix du détenteur, à La Banque
Nationale, à Montmagny et à Québec.

Les coupons d'intérêt sont payables les 1er mai et novembre.

Coupons: \$100, \$500 et \$1000

Les obligations peuvent être rachetées par la compagnie, en tout ou en
partie, à 102, plus l'intérêt, sur avis de trente jours, à chaque échéance d'intérêt.

FIDEICOMMISSAIRE :

M. Prudent Vallée, gérant de La Banque Nationale, à Montmagny.

OPINION LEGALE :

MM. Rivard, Chauveau & Marchand, avocats, à Québec, ont examiné
et approuvé la légalité de l'émission.

IL NOUS RESTE UNE BALANCE DE \$250,000 QUE NOUS OFFRONS
AU PAIR (100%) PLUS L'INTERET ACCRU.

S'ADRESSER A :

Rousseau & Hébert,

RUE DU DEPOT, MONTMAGNY

Avis aux automobilistes

Tous ceux qui ont besoin de ren-
seignements au sujet d'assuran-
ces Automobile, soit contre le feu,
soit contre les accidents, n'ont
qu'à m'écrire ou me téléphoner et
je les leur fournirai avec plaisir.

JOS. C. HEBERT, Notaire
Rue de la Station,
Montmagny, P. Q.

DEMENTI DE GEORGES V A NORTHCLIFFE

Le roi déclare faux les propos que lui attribuent les journaux.

Londres, 30.—Les propos attribués par la presse à Sa Majesté le Roi George V, relativement à la politique irlandaise sont de pure invention. Le Premier Britannique a lu hier en Chambre des Communes la déclaration suivante que le Roi l'a autorisé à faire en son nom: "Sa Majesté a pris connaissance des rapports publiés par le Daily Mail et reproduits par le Daily Express et plusieurs journaux irlandais à la suite d'un interview de Lord Northcliffe aux Etats-Unis. Les affirmations contenues dans ces rapports sont de pure invention. Aucune conversation approchant du genre de celles que l'on rapporte, n'ont été tenues par le Roi et Sa Majesté n'a jamais fait les conversations qu'on lui attribue. Sa Majesté désire de plus établir le contraire de ce qui ressort de ces interviews, et qu'il a été dans les discours qu'il a prononcés devant le parlement du Nord de l'Irlande, l'invariable coutume constitutionnelle relativement aux discours du Trône devant les parlements".

Dans ses remarques préliminaires Lloyd George a dit: "Certains rapports ont été publiés dans des journaux irlandais et la presse anglaise attribue à Sa Majesté des propos de conséquence grave au sujet de la question irlandaise. Ces propos ont été publiés sous forme d'une interview que Lord Northcliffe aurait donné aux journaux des Etats-Unis. Ces dires qui sont absolument faux sont de nature, dans le moment présent à causer un préjudice sérieux au règlement de la question irlandaise. Ils ont circulé librement, principalement en Irlande, et Sa Majesté m'a autorisé à vous donner lecture, en son nom, de la communication que je viens de recevoir. "Le Premier lut alors la déclaration plus haut mentionnée, et il continua: "J'espère que ceci annulera les effets de ces insinuations malicieuses qui sont de nature à briser tout espoir de paix pour l'Irlande."

Le dit interview, comme on le sait apportait que le Roi, ayant de s'embarquer pour l'Irlande, aurait dit à Lloyd George:

"Etes-vous pour tuer ainsi tout un peuple d'Irlande?"

"Non", aurait répondu le Premier Britannique.

"Alors, aurait repris le Roi, vous devez en venir à une entente avec lui. Les choses ne peuvent durer; je ne veux pas voir mon peuple tué de cette façon".

M. J. H. Thomas, député Ouvrier parla à la suite de Lloyd George disant qu'il était du devoir du Gouvernement d'appuyer la dérogation au Roi, et ce dans l'intérêt du gouvernement constitutionnel.

Sir Donald MacLean, libéral, dit ensuite que le Roi a agi en accord avec le sentiment de son peuple, que ses sujets attendaient de lui.

Trois personnes sont tuées, et deux autres blessées au contact d'un fil électrique.

Dover, Ohio, 30.—Deux garçons et une femme ont été tués par un choc électrique. Ils touchèrent un fil conducteur de courant. Un troisième garçon, atteint lui aussi par le contact électrique, est en danger de mort.

Les parents, M. et Madame Heitzman, ne voyant pas revenir leurs enfants partirent à leur recherche avec un cousin, Harold Horn. Ils les trouvèrent couchés dans une rue de la ville, ne soupçonnant pas qu'ils étaient électrocutés.

En essayant de les relever, Madame Heitzman fut tuée subitement et Mr. Heitzman s'est brûlé sérieusement.

LE CONDAMNE EGAN

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 30.—Le greffier de la Chancellerie a émis des brevets de condamnation contre le général Sir Nevil Macready, major général des troupes anglaises en Irlande, Sir E. Strickland et d'autres officiers supérieurs qui n'ont pas obéi au bref d'habes corpus, leur ordonnant d'amener en Cour John Egan, condamné à mort par la cour de Limerick au mois de juin, pour avoir été trouvé en possession d'armes à feu.

L'avocat de la Couronne soutient que le refus des officiers militaires de répondre au bref d'habes corpus fut un mépris de cour évident de la part des officiers. Il ajouta ne pas pouvoir s'expliquer comment les officiers de la milice pourraient par la force résister au bref de sommation. S'ils le faisaient, a-t-il dit, ce serait le régime de la terreur et l'abolition des lois. De leur côté les militaires soutiennent que la loi martiale en vigueur en Irlande suspend l'exercice de la loi civile.

PAP-SAG

(Tablettes)
GURAISSANT LA
DYSPEPSIE
Après un repas qui fatigue, une ou deux PAP-SAG soulagent immédiatement.
50 cts le boîte
Chez les Pharmaciens Français, Américains, Anglais, Canadiens

LE BON VIEU



CIGARE PEG TOP
TABAC IMPORTÉ
Filasse Longue
AS DE SCRAPS ni COUPURES

4 Pour 25 cts

TELEGRAPHIE

Montréal, 29.—Le jury du coroner a tenu moralement blessé par de sa résiliation de l'association agricole de Medicine Hat, et il recevra la jolie somme de huit mille dollars pour la pluie qui est tombée dans le district depuis ces trois derniers mois. L'Association avait promis de donner cette somme à Hatfield s'il tombait quatre pouces de pluie du 1er mai au 1er juillet. Jusqu'à samedi dernier, on avait enregistré quatre pouces et demi, et le "faisour de pluie" recevra à la fin du mois le plein montant de la récompense promise. L'Association se réunira sous peu afin de décider si pareil contrat devra être renouvelé l'année prochaine.

En dépit des conséquences du contrat passé avec Hatfield, bon nombre de personnes prétendent que cette abondance de pluie ne doit pas être attribuée à Hatfield. On a fait remarquer que la pluie n'est pas toujours tombée au temps voulu, et que, quand on en a eue, elle est presque toujours venue de l'ouest. Hatfield n'en prétend pas moins d'être capable de créer, au moyen de produits chimiques, certaines vapeurs qui ont action sur les nuages qui pourraient passer au-dessus du district sans crever.

Paris, 29.—La Ville a été littéralement suffoquée par la chaleur hier. Le mercure a enregistré au-delà de 108 degrés, ce qui constitue un record ici. Dans bien des endroits le thermomètre a marqué 97 degrés.

Ottawa, 30.—Après avoir été au régime de la tempérance depuis huit ans, les électeurs de Templeton-Ouest, dans la Gatineau ont décidé par un vote de 106 à 28, d'accorder des licences pour la vente du vin et de la bière.

Régina, 30.—Il est annoncé que la rouille noire a fait de grands ravages dans les champs de blé de quelques districts du sud-ouest de la Saskatchewan.

Montréal, 30.—Le jury du coroner a trouvé une personne inconnue coupable de la mort de Chauncey M. Gould, trouvé gisant mort dans sa chambre au Grand Hôtel Central.

L'autopsie du cadavre a révélé que la mort était due à la morphine. La police recherche qui a pu fournir la morphine.

Hamilton, Ont., 30.—Hier après-midi, un peu avant la fermeture du bureau, la banque de Hamilton a été visitée par des bandits masqués qui, sous la menace de leurs revolvers, tinrent en respect tout le personnel de la banque. Les voleurs ont réussi à s'emparer de trois mille dollars en argent.

Les bandits arrivèrent à la banque dans une automobile qui avait été dérobée dans l'avant-midi. On les a retracés dans une autre partie de la ville, un peu après leur coup d'audace, mais ils réussirent, en faisant de la vitesse, à échapper aux poursuites de la police.

S.-Hyacinthe, 29.—L'honorable Michel Esdras Bernier, ancien ministre du Revenu de l'Intérieur dans le cabinet Laurier, est mort aujourd'hui à l'âge de 79 ans. Il fut membre de la Commission des chemins de fer. En 1885 il épousa Alida, fille de Simon Marchessault, l'un des chefs de la rébellion de 1837, qui fut exilé aux Bermudes.

Il fit ses études classiques au séminaire de cette ville et fut admis à la pratique du notariat en 1867. Pendant plusieurs années, il s'occupa d'agriculture et fut élu président de la société d'agriculture de S.-Hyacinthe.

Il fut député au fédéral en 1882, 1887-1887-1891, et en 1896-1900.

Ottawa, 30.—Hier, à la convention des municipalités canadiennes, une importante résolution relative à l'immigration canadienne a été adoptée. Cette résolution demande que le gouvernement prohibe à l'avenir l'entrée du pays aux étrangers qui ont l'intention de vivre du travail des villes et en prenant les mesures nécessaires pour s'assurer que les étrangers qui sont acceptés sont de bonne foi des colons qui s'établiront sur des terres. Cette résolution demande encore que les immigrants soient examinés par des médecins compétents lors de leur embarquement, au lieu de ne l'être qu'à leur arrivée aux ports canadiens. Une autre résolution a été adoptée laquelle dit que tous les revenus d'origine purement municipale ne doivent appartenir qu'aux municipalités. La convention s'est terminée par un joyeux pique-nique sur la Gatineau, après une visite aux bûches du Parlement.

HYPNOTISÉ

(Serv. de la Presse Canadienne)
Vancouver, 30.—On a eu une nouvelle preuve de l'impression de respect et de crainte que provoque chez les indiens la présence d'un membre de la police montée de l'Ouest, quand George Williams, un indien fugitif, soupçonné de meurtre, leva son fusil sur un inspecteur de la police provinciale, pour l'abaisser aussitôt quand il vit surgir derrière la victime qu'il pensait être, la tunique rouge d'un homme de la police montée. Williams avait précédemment qu'un mandat d'arrestation avait été émis contre lui, et il s'était empressé de prendre les bois, après avoir luisé un écrit au village qu'il habitait, dans lequel il jurait de tuer le policier provincial Matthews aussitôt qu'il l'apercevrait. Traqué dans les bois, et découragé à 125 milles d'ici, Williams s'apprêtait à mettre sa menace à exécution quand il fut complètement hypnotisé par l'arrivée subite d'un policier monté. Williams sera ramené à Vancouver où il aura à répondre à l'accusation d'avoir tué un de ses compatriotes indiens.

HABES CORPUS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Dublin, 30.—Des mandats d'arrestation ont été émis contre le général Sir Nevil Macready, commandant des troupes anglaises en Irlande et contre le général Sir Edward P. Strickland, commandant dans le Munster, par le maître des rôles. Le sergent Hanna qui agit comme avocat pour les deux généraux et aussi pour le gouverneur de la prison de Limerick contre qui un semblable mandat a été émis déclare qu'il en appellera de la décision du maître des rôles à la Chambre des Lords.

Ces mandats ont été émis parce que les personnes concernées ont négligé de se conformer à un bref d'habes corpus émis en faveur de John Egan, sous sentence de mort, à la prison de Limerick.

Le maître des rôles refusa d'écouter toutes les raisons du défendeur des généraux prétendant que leur négligence est un véritable mépris de cour, sans précédent dans l'histoire judiciaire anglaise.

Dublin n'est pas sous la martiale et par conséquent les deux généraux qui sont actuellement à Londres sont susceptibles d'être arrêtés.

Les fermiers de Medicine Hat payent \$8.000 à un magicien qui s'était engagé à faire tomber 4 pcs de pluie cet été.

Medicine Hat, Alberta, 29.—Charles M. Hatfield, "faisour de pluie", a gagné le pari ouvert de l'association agricole de Medicine Hat, et il recevra la jolie somme de huit mille dollars pour la pluie qui est tombée dans le district depuis ces trois derniers mois. L'Association avait promis de donner cette somme à Hatfield s'il tombait quatre pouces de pluie du 1er mai au 1er juillet. Jusqu'à samedi dernier, on avait enregistré quatre pouces et demi, et le "faisour de pluie" recevra à la fin du mois le plein montant de la récompense promise. L'Association se réunira sous peu afin de décider si pareil contrat devra être renouvelé l'année prochaine.

En dépit des conséquences du contrat passé avec Hatfield, bon nombre de personnes prétendent que cette abondance de pluie ne doit pas être attribuée à Hatfield. On a fait remarquer que la pluie n'est pas toujours tombée au temps voulu, et que, quand on en a eue, elle est presque toujours venue de l'ouest. Hatfield n'en prétend pas moins d'être capable de créer, au moyen de produits chimiques, certaines vapeurs qui ont action sur les nuages qui pourraient passer au-dessus du district sans crever.

LES RECOLTES

(Serv. de la Presse Canadienne)
Fredericton, 30.—Monsieur J.-H. Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa, et J.-A. Ruddick, commissaire des entreprises frigorifiques et de l'industrie laitière fédérale, accompagnés de M. Harvey Mitchell, sous-ministre provincial de l'Agriculture, ont fait la visite des fermes et des centres agricoles de la vallée nord de la rivière St-Jean, M. Grisdale, au cours d'une interview, a affirmé que les récoltes qu'il avait vues dans le Nouveau-Brunswick peuvent être avantageusement comparées à celles de la province de Québec et du nord de l'Ontario, principalement les récoltes de la partie nord de la province qui sont actuellement plus belles que celles au sud de la province. Plusieurs beaux champs de patates apparaissent dans les comtés de Carleton et de Victoria, mais le grain a encore besoin de pluie. M. Ruddick, après avoir visité les fermes de St-Hilaire, s'est montré enchanté des progrès qu'il y a constatés.

Il fit ses études classiques au séminaire de cette ville et fut admis à la pratique du notariat en 1867. Pendant plusieurs années, il s'occupa d'agriculture et fut élu président de la société d'agriculture de S.-Hyacinthe.

SAPHO
Poudre Sapho suffoque et tue les mouches, les cucurculionides, les puces et les punaises. Le monde peut sans danger d'empoisonnement la toucher, l'absorber ou la respirer. Liquide Sapho micide durable, tue-punaises, détruit les insectes et leurs œufs. Ne tache pas les habits, sans danger pour les enfants.
KENNEDY MFG. CO., Montreal

POUR LES BRULURES ET LES SCALDES. L'huile Electrique du Dr. Theobald chassera le feu d'une brûlure ou d'un scaldé plus rapidement que tout autre préparation. On devrait l'avoir sous la main dans toutes les cuisines afin de pouvoir s'en servir en tout temps. Il n'y a pas de préparation requise. Appliquez simplement l'huile à la brûlure ou scaldé et la douleur adoucir et en peu de temps cessera tout à fait.

La Garde-Malade Recommande L'ELIXIR TONIQUE DU DR. MONTIER

CE QUE DIT UNE GARDE
Tous les médecins qui s'assistent prescrivent l'Elixir Tonique du Dr. Montier dans les plus mauvais cas de faiblesse et pour la convalescence de toutes les maladies; les résultats sont merveilleux. C'est ce tonique que je prends moi-même lorsque je suis à bout de force.
GARDE DEBEAUPRE.

Dépositaire—Pharmacie Dr. Jes.-L. Gagnon, Montmagny.

Commission des Liqueurs

Sommaire de la Loi des Liqueurs de Québec

CETTE analyse sommaire n'a pas la prétention d'embrasser toutes les clauses de la Loi des Liqueurs de Québec; elle s'attache surtout aux clauses qui intéressent particulièrement le public. Elle vous indique brièvement où, quand et comment vous pouvez acheter de la Bière, du Vin ou autres Liqueurs.

Achats que vous ne pouvez faire qu'aux magasins de la Commission.

Les Spiritueux, comprenant: Alcool, Cognac, Rhum, Whisky, Gin et autres liqueurs ne peuvent être achetés qu'aux magasins de la Commission.

Toute vente faite à l'un des magasins de la Commission ou devant être livrée dans n'importe quelle partie de la Province de Québec par colis postal ou par messageries, est limitée à une seule bouteille.

Les Hôtels, Restaurants, Bateaux à Vapeur, Wagons-Restaurants et les Clubs ayant obtenu un permis de la Commission peuvent vendre et servir, au verre ou à la bouteille, des vins et des bières, mais qui devront être consommés sur place pendant un "repas" dans la salle à manger seulement.

Les épiceries et autres magasins ayant obtenu un permis de la Commission peuvent vendre de la bière en n'importe quelle quantité, mais pas moins d'une bouteille. Elle ne devra pas être consommée au magasin, ni dans ses dépendances. Elle peut être délivrée soit au magasin soit à une place quelconque dans les limites de la Municipalité dans laquelle le magasin est situé, ou dans une Municipalité contigüe, excepté là où un règlement de prohibition est en vigueur.

Dans une cité ou ville, la Bière peut être vendue au verre dans toute taverne ayant obtenu un permis de la Commission; mais elle devra être consommée sur place. Le mot "taverne" signifie l'établissement approprié à la vente au verre de bières ou la pièce d'un hôtel spécialement approprié aux mêmes fins.

La vente dans les magasins de la Commission doit être faite entre 9 heures du matin et 6 heures du soir, heure solaire (Standard Time), les jours non-fériés, et le samedi jusqu'à 1 heure de l'après-midi, heure solaire (Standard Time). Les magasins seront fermés les jours de fête.

On peut vendre de la bière dans les magasins et "tavernes" tous les jours, excepté les jours de fête, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir, heure solaire (Standard Time).

On peut servir des Bières et des Vins aux repas et dans la salle à manger seulement des Hôtels, Restaurants, Bateaux à Vapeur, Wagons-Restaurants ou Clubs, tous les jours, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir, heure solaire (Standard Time).

Sont considérés comme jours de fête; les dimanches; le premier de l'an; l'Epiphanie; le Mercredi des Cendres, le Vendredi Saint, l'Ascension, La Toussaint, la Conception, et Noël; et pour la circonscription où a lieu une élection municipale ou l'élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada ou à l'Assemblée Législative, le jour où il est procédé au vote dans cette élection.

Il ne peut pas être accordé de permis ou d'autorisation de vente de Bières ou de Vins dans une Municipalité où existe un règlement de prohibition. Pour éviter toute erreur, les Municipalités sont tenues de faire savoir à la Commission s'il existe un règlement de prohibition.

Voilà, dans ses grandes lignes, la Loi que la Commission des Liqueurs est appelée à mettre en vigueur avec le concours loyal et actif du public bien pensant, qui place avant tout l'honneur de sa Province et sa liberté individuelle.

Commission des Liqueurs de Québec

Cette annonce n'est pas publiée dans le but de favoriser la vente d'aucune liqueur alcoolique, mais dans le but de faire connaître au public cette nouvelle loi et d'obtenir sa coopération.

DEVELOPPEMENT DESPOULETTES

(Notes des Fermes Expérimentales)

Voulez-vous que vos poulettes fassent de bonnes pondueuses? Arrangez-vous pour qu'elles profitent sans cesse à partir du moment où elles sortent de l'œuf jusqu'à celui où elles sont mises dans le poulailler de ponte.

Une poulette dont le développement est arrêté à une phase quelconque de son développement ne fera jamais une forte pondueuse.

Poussins éclos sous les poules.
La vermine est le grand danger qui menace les poussins éclos sous les poules. Traitez donc la mère contre les poux avant que les œufs n'éclosent et traitez aussi à intervalles réguliers les poussins avec une poudre désinfectante. La plupart des poudres commerciales sont bonnes. La poudre ordinaire de chemin, mélangée à un peu de fleur de soufre, fera l'affaire.

Poussins éclos dans un incubateur
Le moment où les poussins ont le plus besoin d'attention est lorsque que l'on supprime la chaleur artificielle dans l'éclosion. A ce moment ils sont exposés à se serrent les uns contre les autres et il suffit que cela dure un peu de temps pour que leur croissance en souffre sérieusement.

On mettra donc un grillage de fil de fer en travers des coins du poulailler pour que les poussins ne puissent pas s'y entasser et s'étouffer en piétinant les uns sur les autres. On visitera le poulailler plusieurs fois le soir, et si l'on constate que les poussins s'entassent et se serrent, on les ramènera vers le centre du poulailler et l'on restera avec eux jusqu'à ce que cette agitation soit terminée. On les encouragera le plus tôt possible à se servir des perchiers.

LA FAMINE !

Elle provoque des manifestations au cours desquelles le sang coule... Des morts et des blessés.

6,500,000 AFFAMES

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 29.—Des manifestations qui échappent au contrôle des autorités militaires et civiles sont faites en Russie. Elles sont causées par la famine. Des villes ont été pillées et tous les animaux ont été abattus, dans certains districts, pour assurer de la nourriture aux affamés. Beaucoup de soldats qui n'étaient pas satisfait de leurs rations se sont joints aux manifestants. Il y a eu des bagarres sanglantes, à Petrograd, les 19 et 20 juillet, et l'on a compté 100 morts et 1500 blessés. Les femmes ont participé aux manifestations et en est tombé plusieurs sous les balles des soldats et des agents de police. La ville de Tambov a été dévastée, le 20 juillet. Les autorités soviétiques ont eu recours aux troupes pour arrêter les milliers d'affamés venant de la région de Volga. Des chevaux de cavalerie ont été tués à Tambov. Plus de 6,500,000 hommes femmes et enfants envahissent les provinces de Tambov, Fenza et Varoness. Ces malheureux ont faim. A Tambov, des scènes d'horreur se sont déroulées. Des milliers de personnes se sont battues pour obtenir leur part de la chair des chevaux qui ont été abattus.

Des bagarres ont aussi eu lieu dans des villes moins importantes, notamment à Joracaly et Nijningorod. Ce sont les journaux russes reçus aujourd'hui à Londres qui donnent ces renseignements.

GEORGES ROBERSON
Aveiculteur.

Toronto, 29.—Trois jeunes gens reconnus coupables d'avoir menacé un citoyen et de lui avoir enlevé à peu près un dollar subront le supplice du fouet et passeront quelque temps en prison. Ce sont: Charles, Carnell, Leslie Turner et Ross McCallum. Le revolver dont ils se sont servis ne valait rien et était chargé de cartouches de bois.

Budapest, Hongrie, 30.—Des phréologues ont étudié avec le plus grand soin les cranes de trente terroristes qui ont été pendus en Hongrie. Ces trente crânes faisaient partie de la terrible garde de Bela Kun et tous furent reconnus coupables de meurtres et de vol. Les phréologues ont constaté que leurs crânes n'étaient pas d'une forme tout à fait normale; mais que ces criminels n'étaient pas des dégénérés de naissance.

Rien n'égale le MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR pour les douleurs et contusions

La première chose à faire lorsque vous vous faites mal, c'est d'appliquer du célèbre Liniment Minard. Il est antiseptique, calmant, curatif et soulage immédiatement. L'éditeur d'une des meilleures revues agricoles des provinces maritimes, au cours d'une lettre qu'il nous adressait, dit: "Je dois dire que je ne connais pas de médicament qui ait maintenu sa réputation depuis si longtemps que fait le LINIMENT MINARD. Il a été le remède certain dans notre famille aussi loin que vont mes souvenirs et il a survécu à la concurrence d'une douzaine de pseudo-imitations."
MINARD LINIMENT CO. LIMITED
Yarmouth, N.E. F.S.

L'Eau Purgative
"RIGA"
 SOULAGE LA
Constipation

**LE COMMERCE
 MONDIAL DU BÉTAIL**

L'institut international d'Agriculture, service de la Statistique, nous adresse de Rome, le rapport suivant:

Les changements que la guerre a amenés dans le commerce international du bétail et ses dérivés ressortent d'une documentation du plus haut intérêt tout récemment publiée par le Bureau de la statistique de l'Institut International d'Agriculture sous le titre de "Commerce International du Bétail et de ses Dérivés."

Pour tous les pays du monde on a réuni les données relatives à l'importation et à l'exportation, de la période quinquennale 1915 à 1919 des diverses espèces d'animaux vivants, des viandes, graisses, lait, beurre et fromage, des peaux et cuirs, de la laine, et qui occupent 150 pages émergeant des profondes transformations, ayant trait à la période anormale, que les échanges ont subies.

C'est ainsi que l'exportation des chevaux des Etats-Unis atteint 450,000 têtes en 1915, contre 30,000 pendant l'avant-guerre. Le trafic des animaux d'abattage diminue, tandis que le commerce des viandes congelées prend un grand essor, l'Argentine, le Brésil, le Canada, l'Union de l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande enregistrent de fortes augmentations dans leurs exportations de viandes bovines, l'Uruguay dans celles des viandes porcines. On note également une très forte augmentation des exportations des graisses animal, lard et saindoux, auxquelles d'une façon spéciale prennent part l'Argentine, le Brésil, les Etats-Unis, la Chine et la Nouvelle-Zélande. En ce qui concerne le lait concentré, les envois des Etats-Unis ont presque décuplé en cinq années, passant de 350,000 quintaux en 1915 à 3,900,000 environ en 1919.

Les exportations de beurre des Amériques septentrionale et méridionale accusent une augmentation continue sans toutefois compenser l'énorme diminution qui s'est vérifiée dans l'exportation de ce produit au Danemark aux Pays-Bas, en Russie et en Suède. Pour les fromages, on constate une très sensible diminution des exportations dans les pays producteurs de l'Europe, et surtout aux Pays-Bas, en Suisse, en Italie et en France.

Le commerce international des cuirs se développe davantage.

Pour la laine, on remarque pendant les années 1916, 1917 et 1918 une forte chute dans les exportations, suivie d'une très considérable reprise en 1919, surtout en ce qui concerne les produits australien et sud-africain. Ces quelques déductions tirées des données de la nouvelle publication de l'Institut suffisent déjà à donner une idée de l'intérêt qu'elle présente et des différentes considérations auxquelles peuvent servir de base les éléments statistiques qui y ont été groupés avec soin et qui y sont clairement exposés.

TOUS DEUX LIBERES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Dublin, 1.—Le procureur de la Couronne a annoncé hier que le Gouvernement avait décidé de relâcher John W. Egan et Patrick Higgins à la suite de la demande en appel contre les chefs d'accusation émis en leur faveur et le mépris de cour qui signalèrent ces deux cas. Le Greffier a donc suspendu l'ordre pour mépris de Cour émis contre le général Sir Nevill MacReady, commandant des troupes britanniques en Irlande, le major général Sir Edward Strickland commandant de la division et autres parce que ceux-ci avaient refusé de se conformer aux chefs d'accusation émis jeudi dernier. Ces chefs demandaient la production en Cour de John Egan, condamné à mort par la cour militaire de Limerick en juin dernier pour avoir été trouvé en possession de munitions. Higgins était accusé d'avoir participé à une embuscade à Clonmull. Cette action du Gouvernement est considérée ici comme étant une preuve que le Gouvernement a l'intention de favoriser l'épanouissement d'une atmosphère de paix.

Montréal, 1er.—Le juge Panneton est à mettre la dernière main à la préparation de la séance préliminaire de la Commission Royale chargée d'enquêter sur les allégations faites lors de la dernière session par l'honorable Rodolphe Lemieux concernant l'acquisition de terrains appartenant à la compagnie du Parc Saint-Charles alors que l'argent voté à cette fin aurait simplement servi à remplir certaines promesses électorales lors de l'élection partielle du comté d'Yamaska.

CRESOBENE
 (Capsules)
 Balsamiques - Antiseptiques
 Guérissent les TOUX CHRONIQUES ou AIGUES, les BRONCHITES, LA GRIPPE, les MAUX de GORGE, LA-RYNGITES. — 50 cts la boîte.

**21 LOGEMENTS
 SONT DETRUITS**

Et cent personnes chassées de leurs foyers par un incendie qui a éclaté dimanche dans un garage.

A MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)
 Montréal, 1.—Plus d'une centaine de personnes ont été chassées de leur foyer dimanche après-midi par un incendie dont l'origine est encore inconnue et qui s'est déclaré dans un garage de l'avenue Atwater. Les flammes ont détruit complètement le garage et une quinzaine d'autos. Elles se communiquèrent aux résidences de l'avenue Marine, y causant de graves dommages.

Dix-sept postes de pompiers furent appelés sur les lieux et vingt-quatre boyaux furent employés pour combattre l'incendie qui menaçait tout le quartier. Vingt et un logements ont été tellement endommagés que leurs locataires ont dû chercher refuge ailleurs. Deux magasins ont été complètement détruits en plus du garage. Il ne s'est produit aucun accident et les occupants eurent amplement le temps de quitter leurs logis menacés. Les pertes totales sont estimées à cent vingt mille dollars.

DES COUPS DE FEU

(Serv. de la Presse Canadienne)
 St-Johnbury, 1.—Après une poursuite de 150 miles une auto qui transportait des liqueurs du Canada aux Etats-Unis a été arrêtée dans le voisinage de Croton, le conducteur de l'auto a donné comme nom Geo. Sabae. Plusieurs coups de fusil ont été tirés. Sabae eut la main gauche blessée par ceux qui voulaient l'empêcher de s'enfuir dans les champs où lui et ses compagnons s'étaient retranchés au plus fort de la poursuite. L'auto et 400 pintes de liqueurs furent saisis.

D'après la version de l'individu la boisson saisi fut obtenue à Aberdeen, Québec, après que des coups de fusil eurent été échangés entre le propriétaire de l'hôtel nommé Fiske et les compagnons de Sabae, que celui-ci connaît seulement sous les noms de Pete et Steve. Sabae vient de Pawtucket, R. I., et ses compagnons de Providence. Une nouvelle revue de South Ryegate dit qu'un homme répondant à la description de Steve vient d'être arrêté dans la ville, au moment où il conduisait un auto.

Comment vous pouvez dire que c'est la véritable Aspirine

Seulement les tablettes avec la "Croix Ruge" sont de l'Aspirine, — pas d'autres.



Il n'y a qu'une seule sorte d'aspirine, celle marquée de la Croix Ruge ou de ses autres tablettes ne sont que des imitations sans valeur.

Les véritables "Tablettes d'Aspirine Bayer" ont été prescrites par les médecins depuis dix-neuf ans et se sont montrées efficaces dans des milliers de cas de douleurs, maux de tête, névralgie, rhumes, rhumatisme, lumbago, névroses.

On peut s'en procurer dans toutes les pharmacies en petites boîtes de ferblanc de tablettes, aussi en plus gros paquets. Elle est fabriquée au Canada.

A prime est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la Manufacture Bayer de Mono Acétyle, Salicylate Acide.

Bien qu'il soit très connu que "Aspirine" veut dire la manufacture Bayer, on préfère le public contre les imitations de tablettes de la Compagnie Bayer Liée, seront marquées de sa marque, générale de commerce la "Croix Bayer".

PILLEUR DE TRAIN

(Serv. de la Presse Canadienne)
 Belfast, 1.—"Pilleur de chemin de fer de MacRoom". Une pancarte portant cette inscription était attachée à la poitrine d'un homme qu'on a trouvé hier matin solidement lié à la grille de l'église de St-François, sur la rue Liberty. La partie supérieure de la figure de l'individu était cachée par un mouchoir. Des milliers de personnes se sont rassemblées sur les lieux. La police dispersa la foule et libéra l'homme en question. Cet incident se rapporte au vol commis dimanche par quatre hommes armés qui sautèrent dans le train et commirent leur forfait après avoir réduit le conducteur à l'impuissance.

Montréal, 1.—Au Royal Victoria, après une maladie de trois mois, est mort à l'âge de 64 ans Alexander Charles Ross, M.P., pour le comté North Cape Breton et Victoria, N.S., libéral. Il était bien connu dans les Provinces Maritimes comme promoteur de plusieurs compagnies de mines de charbon. Le défunt administra aussi d'autres compagnies industrielles. Il fut le propriétaire d'un journal hebdomadaire "The Island Reporter" qui s'appela à Sydney "The Sydney Daily Record".

**DES BOUTONS
 ROUGES, TERRIBLE
 DEMANGEAISON**

Sur la poitrine, la figure, les bras, brûlaient terriblement. Cuticura la guérit.

"D'après ce que je me rappelle, ma poitrine, ma figure, et mes bras étaient couverts de boutons rouges secs. J'en étais rempli, et cela me démangeait véritablement parfois, les gratant, ce qui les faisait se couvrir de pustules et empirer. Quelquefois ils séchaient et formaient des croûtes qui me brûlaient affreusement."

"J'employai alors le Savon et l'Onguent Cuticura. Je m'en servis deux ou trois fois lorsque je me sentis mieux et je fus guéri avec une boîte d'Onguent Cuticura et du Savon Cuticura (Signé) Mlle Bertha Kass, Russell, Manitoba, février 10, 1919.

Servez-vous du Savon et de l'Onguent Cuticura pour votre toilette. Le savon pour nettoyer, l'Onguent pour guérir.
 Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Vendus par tout le Dominion Dépôt canadien: Lyman's, 114 et 116, rue St-Paul Ouest, Montréal. Le Savon Cuticura rasé sans pot.

LA RUSSIE

Elle marquera ses bonnes dispositions en libérant les prisonniers américains.

L'artisan des villes moscovites manque d'outils et de matière première.

Riga, 1.—Le Gouvernement Soviétique de la Russie a décidé de rendre la liberté aux citoyens américains qu'elle gardait prisonniers. Le Sénateur, France, de l'état du Maryland, a quitté Riga pour se rendre à Moscou où il travaillera à renouer les relations diplomatiques et commerciales de la Russie avec les Etats-Unis. Il amène avec lui madame Marguerite E. Harrison de Baltimore, qui était au nombre des prisonniers américains et qui a été libérée. Lorsque le Sénateur France arriva en Russie il y a plusieurs semaines, il douta fort de l'avantage qu'il y aurait d'entrer en relations diplomatiques avec la Russie Soviétique, mais il constata que les relations commerciales étaient plus propres, et il se mit à donner toute son attention à ces deux questions. Le représentant des Etats-Unis à Petrograd se demande pendant ce temps quel effet la mise en liberté des prisonniers américains et l'établissement en Russie de l'American Relief Association pourront produire dans l'amélioration de la situation en Russie. Le Gouvernement de Léningrad entre dans une nouvelle voie de développement en Russie, qui le quittera pour revenir au communisme radical. A la question qu'on lui posait, à savoir: si les Bolchévistes de Moscou avaient l'intention de révolutionner le monde, y compris les Etats-Unis, le Sénateur France a répondu: "Je ne connais rien de la troisième Internationale. Mais aucune personne digne de considération ne pense que cette propagande puisse déterminer une révolution." Le Sénateur a causé avec Lenine et Trotsky, et il a été passablement impressionné: "Lenine, dit-il, s'intéresse grandement aux relations avec les Etats-Unis. Les Russes n'ont pas abandonné le travail; il y en a qui sont de bons ouvriers, mais ils manquent de matériel, ce qui n'est pas de leur faute. Bon nombre travaillent la terre, et là où la famine ne se fait pas sentir, les fermes sont prospères." Le Sénateur a dit encore que les fourrures pourraient former la base d'un commerce avantageux avec les Etats-Unis lorsque les paysans seront pourvus du matériel agricole qu'ils doivent prendre à l'étranger. Il pense qu'une commission d'experts américains serait la bienvenue en Russie, mais il conteste à la Russie le droit d'envoyer des représentants aux Etats-Unis. "Je suis convaincu que la Russie remplira toute garantie ou concession faite au retour d'un crédit".

Parlant de son voyage, il a déclaré qu'il a eu la pleine liberté d'aller et de venir comme il lui a plu et que les autorités ont admis franchement les conditions précaires qui existent actuellement.

EN SE SERVANT DES PAPIERS A MOUCHES WILSON
 DIRECTEURS SUIVRE LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT

De beaucoup plus efficace que les papiers à mouches collants. Propos à employer. En vente chez les pharmaciens et épiciers de partout.

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Victor Giguère, marchand de pierre et de sable, après une longue maladie soufferte avec résignation. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Marie-Louise Pichette, ses fils, MM. Adélar et Adrien Giguère, ses filles, mesdames E. Caron et L. Miller, mesdemoiselles Géraldine et Cécile Giguère. M. Giguère était âgé de 54 ans et 7 mois.

Nos vives sympathies à la famille.
 New-York, 1.—"Babe" Ruth a fait son trente septième coup de circuit de la saison, samedi lors de la joute Cleveland New York, Ruth a frappé son home run dans la sixième manche.

**LES DOLLARS
 DU CANADA**

D'après le chef libéral, ils sont emportés par la marine et

LES CH. DE FER

Hamilton, 1.—"Le Canada est actuellement en face d'un grand problème à résoudre, lequel ne pourra l'être que lorsque le parlement et le peuple Canadien pourront connaître dans la plus large mesure possible où vont tous les dollars du trésor public". Telle est la déclaration formulée hier samedi soir par l'honorable W. L. Mackenzie King, chef de l'Opposition Libérale à Ottawa. "La question des chemins de fer, continue le chef libéral, est la clef de la situation présente, et si l'on n'y peut trouver une solution satisfaisante, les Canadiens ne réussiront aucunement à diminuer leur dette nationale. Le problème des chemins de fer est le fruit du complot ourdi par les intérêts industriels qui ont contrôlé les affaires publiques du Dominion depuis ses dernières années. Si la chose continue, le Canada sera bientôt vis-à-vis de la banqueroute. Le Gouvernement administre maintenant vingt-deux mille milles de chemins de fer. Le transport de cet immense réseau aux mains du Gouvernement a été fait sans que le peuple ait été consulté. Le paiement aurait dû aller devant le peuple avant d'acquiescer ces propriétés ferroviaires, mais il ne l'a pas fait en dépit des nombreuses représentations qui lui ont été faites. Après avoir dépensé des millions à cette fin, le Gouvernement en a dépensé plusieurs autres à construire une marine marchande, et ce afin de mettre au service de ses amis un service de transport amer et sûr. Ceci encore a été accompli sans l'assentiment du peuple, par un simple ordre en Conseil. Les contrats de construction ont été accordés sans qu'on ait fait de soumissions. A moins d'une surveillance étroite, ce qui est impossible d'obtenir dans les conditions présentes, cette entreprise combinée des chemins de fer et de la marine marchande finiront par absorber le budget des revenus nationaux. Depuis l'acquisition des chemins de fer, le public a pu constater que les taux de transport ont été augmentés comme aussi les déficits qui atteignent cette année une centaine de millions. J'ai demandé à la Chambre de produire des données et des chiffres complets sur les dépenses des chemins de fer, mais on a repoussé le demandeur. Le Gouvernement a toutefois consenti à nommer un comité chargé de considérer les renseignements qui pourraient être fournis aux députés, mais on entend bientôt la preuve que le comité travaillait plutôt à dissimuler les faits qu'à les dévoiler. Une seule chose peut apporter remède à la situation: que le peuple, en des élections générales brise les forces combinées de la politique et des financiers qui gouvernent actuellement à Ottawa. Cette expectative est à peu près certaine, et alors le peuple saura où vont les dollars versés au trésor public. L'honnêteté et la publicité sont de rigueur dans les affaires du Canada à l'heure actuelle, et l'une ne peut être obtenue sans l'autre."

AU BOUT DE L'ILE

Le gérant de la maison Thibaudeau & Frère est décédé subitement à sa résidence d'été.

Le monde des affaires québécois vient de subir une lourde perte par la mort de M. Roger Godin, gérant de la maison Thibaudeau frère, décédé subitement dimanche matin à sa résidence d'été au bout de l'île.

Notre regretté concitoïen se sentit subitement indisposé de bonne heure hier matin et, malgré les efforts du médecin, quelques heures plus tard, succéda immédiatement appelé au Seigneur. "Je suis convaincu que la Russie remplira toute garantie ou concession faite au retour d'un crédit".

Parlant de son voyage, il a déclaré qu'il a eu la pleine liberté d'aller et de venir comme il lui a plu et que les autorités ont admis franchement les conditions précaires qui existent actuellement.

Le défunt épousa ensuite Mademoiselle Alma Jolicœur qui lui survit avec ses trois enfants François, Roger et Paul. Il était le frère de Messieurs Alphonse Godin de Montréal, Arthur Godin, de Cap Santé, Jos. Godin des Etats-Unis, de Madame Vve Isidore Thibaudeau, de Madame Richard, de Batiscon et de Mademoiselle Albertine Godin de Cap Santé-frère du Docteur Geo. Will. Jolicœur Coroner, de Monsieur Alfred Jolicœur pharmacien, de Monsieur Napoléon Jolicœur de Mesdames A. Tardif, N. Dion et Magloire Lachance, de Saint-Jean, Jean, I.-O.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

SOULAGEMENT POUR L'ASTHME.—Qui pourra dire le soulagement complet qu'éprouve le patient après l'emploi du remède pour l'asthme du Dr. J.-D. Kellogg? Qui peut exprimer la sensation de bonheur que l'on ressent, lorsque son influence douce et bienfaisante débarrasse les conduits respiratoires de cette sensation d'étouffement! Il a fait de cette affection de l'asthme une chose du passé pour des milliers. Il réussit toujours. Les bons pharmaciens de tous les endroits le vendent depuis nombre d'années.

S.-Jean, N. B., 1er.—La Nashwaak Paper & Paper Company, dont les moulinets ont été fermés il y a déjà plusieurs mois, reprend l'ouvrage aujourd'hui même. Ceci va procurer du travail à plus de quatre cents personnes.

**EXCURSION DES
 MOISSONNEURS
 DANS L'OUEST**

Le Chemin de Fer National du Canada

L'ouest canadien réclame de l'est trente mille hommes pour aider à faire la récolte qui promet d'être extraordinairement abondante cette année.

Étant donné qu'il dessert les parties les plus productives de blé du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, le Chemin de Fer National est peut-être plus intéressé au succès de la moisson de ces provinces que n'importe quel autre chemin de fer et à cette fin, organise deux excursions spéciales pour Winnipeg au mois d'août.

Dates de vente des billets de moissonneurs: les 4 et 16 août pour les stations de Québec, à l'est de Lévis et de Charny, ainsi que pour les stations de Nouveau Brunswick et de l'île du Prince-Edouard. Les 8 et 17 août pour les stations de Québec, à l'exception de celles à l'est de Lévis et de Charny et à l'ouest de la Tuque. Le taux de Lévis et de l'ouest de Lévis pour Winnipeg sera de \$15.00 plus un demi-cent sou par mille, pour les destinations au delà de Winnipeg. Le taux spécial sera de \$20. pour le retour de Winnipeg.

Les billets d'excursion seront valides sur le train Express Transcontinental qui part de Québec (Gare du Palais) à 5.00 p. m. aux dates mentionnées. Des wagons de Colons, nouveau type, avec accommodation spéciale pour les femmes, seront affectés aux excursionnistes. Ces wagons circuleront directement à Winnipeg sans changements, assurant ainsi le maximum de confort.

La voie Nationale-Transcontinentale est la plus courte entre Québec et Winnipeg de deux cent vingt-huit (228) miles; les voyageurs partant de Québec à 5.00h. p.m. le lundi, arriveront à Winnipeg à 7.30 p. m. le mercredi, soit quelques minutes de plus que 50 heures entre ces deux villes.

S'adresser à n'importe lequel des agents de billets du Chemin de Fer National pour plus amples détails.

LA LAINE

Boston, Mass., 1.—Le "Bulletin Commercial" dans sa livraison de samedi, détermine ainsi la situation, au marché de la laine:

Il y a eu assez d'activité au marché local durant la semaine et tout spécialement les laines des meilleures classifications furent bien demandées et maintinrent leur prix.

A la laine de qualité moyenne, il se fait encore des affaires, mais on remarque moins de stabilité dans les cotations.

Le grand succès obtenu à l'ouverture de la vente de saison par l'American Woolen fait présager une reprise qui affectera surtout les meilleurs produits. On sait en effet, que les prix obtenus à cette vente furent quelque peu plus élevés que ceux qui prévalaient au printemps.

C'est qu'il y a accroissement de la demande au commerce des vêtements.

**Avis aux propriétaires
 d'Automobiles**

La saison des promenades arriver et les beaux chemins vous permettront des voyages plus fréquents. Vous aurez besoin non seulement d'assurance-automobile, contre le feu, mais aussi de protection contre les accidents, de quelque nature qu'ils soient, qui pourront vous arriver en cours de route. Je puis faire émettre une police couvrant votre responsabilité, à cause de blessures corporelles ou de dommages à la propriété d'autrui.

Si vous aviez besoin de renseignements supplémentaires, je suis à votre entière disposition, et vous les fournirai avec plaisir, sur demande.
 JOS. C. HEBERT, Notaire,
 Rue de la Station,
 Montmagny, P.Q.

Belfast, 1er.—Thomas Reid, âgé de 30 ans, gardien du Orange Hall, la nuit dernière, a été tiré par la sentinelle du camp d'Ulster. Reid passait en auto et n'entendit probablement pas l'appel de la sentinelle, à cause du bruit que faisait son moteur.

Troubles du Retour de L'Age



J'avais eu une famille de dix-neuf enfants et en étais arrivée à l'époque de l'âge critique épuisée souffrant de douleurs de reins et de douleurs internes. La nuit je pouvais à peine dormir et souvent j'étais obligée de me lever, à cause de sensations de brûlures aux bras et aux jambes, et de m'appliquer des compresses froides. Après avoir employé beaucoup de remèdes, j'ai pris des Pilules Rouges et c'est grâce à leurs bons effets si j'ai pu revenir à la santé. Mme. Norbert Vallerand, 464, rue Alma, Montréal.

**PILULES ROUGES
 POUR
 FEMMES PALES ET FAIBLES**

Les Pilules Rouges guérissent la faiblesse du sang. Elles guérissent aussi les maux de tête, les migraines, les suffocations, les névralgies, les dérangements, les maux de matrice ou des ovaires, les douleurs périodiques et les malaises qui accompagnent toujours la grossesse. Les Pilules Rouges sont le remède spécial de la femme; elle peut les prendre en tout temps quelles que soient ses occupations.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Pour toute information et consultation, adressez:

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal

La Machine à Additionner "THE GEM"

ADDITIONNE, SOUSTRAIT, MULTIPLIE.
 \$15.00
 Elle fait l'ouvrage aussi bien que les machines qui coûtent \$300.00 ou plus. Si cette histoire vous paraît trop étrange pour être vraie, alors, donnez-nous une chance de vous la prouver.

Cette machine est employée par les gouvernements de la Puissance Canada et des Provinces, et par beaucoup de grosses maisons d'affaires du Canada.

CATALOGUE GRATUIT, ECRIVEZ DE SUITE.
 A.-E. DOCHERTY & CO., Windsor Ont.

**MACDONALD'S
 CROWN
 TABAC À CHIQUER**

Le Tabac avec un coeur
 Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.

Nouvelles du District

Suite de 1ère page

ANSE A GILLES STATION

Funérailles de Mlle Cécile Ménard. Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mlle Cécile Ménard, fille de M. Eugène Ménard. La défunte était âgée de 16 ans.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de L'Islet, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service a été chanté par le Rév. A. Ménard, oncle de la défunte. Le chœur de chant a très bien rendu la messe des morts, ainsi que plusieurs motets.

Portait la croix: M. Fernand Journault; conduisait le corbillard M. François Galichand; portait le corps: M. M. L. Vézina, J. Simonneau, A. Lavoie, et E. Ménard. Les coins du poêle étaient tenus par Mlle Antoinette Coulombe, Lucienne Giasson, Georgiana Fraser, et Yvonne Labbé.

Nous prions la famille éplorée d'accepter l'expression de nos profondes sympathies.

M. et Mme Daniel Giasson font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne d'Arc.

Parrain et marraine, M. Armand et Mlle Lucienne Giasson. Porteuse, Mme F. Vézina, amie de la famille.

A Saint-Eugène, mercredi, le 3 août, a été chanté le service anniversaire de feu M. Onésiphore Bernier.

SAINT-MARCEL

M. Raymond, ingénieur civil, son épouse, et leur fille, Jeannette, MM. Zéphirin et Adélaïde Laurendeau, de Montréal, et Mme Auguste Aubert, de Saint-Cyrille, et sa fille, Armandine, étaient en visite chez des parents, la semaine dernière.

M. et Mme Maxime Dancause, de Saint-Cyrille, et leurs enfants, étaient en visite chez M. Alphonse Caron, dimanche.

Nos sincères sympathies à M. Mme Elphège Morin, qui ont eu la douleur de perdre leur petit Maurice, âgé de cinq mois.

Le 29 juillet, a été baptisé Anne-Marie Cécile, enfant de M. et Mme Joseph Bernier.

Parrain et marraine, M. et Mme Josephat Touchette, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Antoine Normand et Mlle Eva Thibault, de Saint-Eugène, étaient les hôtes de M. Alphonse Caron ces jours derniers.

M. Ollivier Pelletier, Mlle Alice et Maria Pelletier sont revenus enchantés d'un voyage dans le comté de Matane.

Mlle Marie et Marie-Louise Lebel, du Cap Saint-Ignace, étaient en visite chez M. Enoch Talbot, la semaine dernière.

SAINT-PERPETUE

Nous avons eu le bonheur d'avoir une retraite prêchée par un Père du Très Saint-Sacrement, le 23, suivie des Exercices des Quarante-Heures.

A cette occasion, les prêtres des paroisses environnantes sont venus prêter leurs concours. Tous les paroissiens se sont fait un devoir de venir recevoir Jésus-Hostie tous les jours et, dimanche, une foule nombreuse est venue communier à l'occasion de la fête de la Bonne Sainte-Anne. Que la Divin Jésus bénisse notre paroisse tous les paroissiens qui se sont rendus à son appel.

M. et Mme Edouard Fortin, de Saint-Aubert, étaient en visite chez leur fille, Mme Joseph Jean, cette semaine.

MM. Joseph Duval, de Saint-Aubert, et Gérard Duval, de Saint-Damase, sont en visite chez M. Cyprien Avoine et Fortunat Desrosiers.

Un accident d'auto est arrivé dans cette paroisse, M. Saint-Pierre, dans cette occasion, les prêtres de la paroisse ont été très touchés de voir la victime, M. ou la jambe fracturée à deux endroits, et a été conduit à l'hôpital. Nous espérons qu'il se rétablira sans conserver aucune infirmité.

Mme Aurélien Saint-Pierre, de Nashua, N. H., après avoir visité sa sœur, Mme Adélaïde Chouinard et plusieurs autres parents et amis, est retournée dans sa famille.

M. et Mme Louis Gamache et Mlle Léona Gamache sont allés à Saint-Pamphile, le 31 juillet.

ANSE A GILLES

Mme Alphonse Cloutier et M. Antonio Saint-Amour, de Montréal, étaient en visite chez des parents, la semaine dernière.

Mme Auguste Ménard, M. Clément et Mlle Yvonne Ménard, M. Domat St-Germain, de Danielsonville, Comm., sont chez leurs parents, MM. Eustache Ménard et Jos. Fortin.

Mme B. Bélanger, de Montmagny est en visite chez des amis.

Mme O. Caron, et Mlle Georgine et Louise Caron, de Saint-Jean Port Joli, Mme L. Talbot, de Québec, étaient les hôtes de M. Georges Poitras, au commencement de la semaine.

Mme Ed. Poitras a passé quelques jours au Cap Saint-Ignace, chez son fils, M. A. Poitras.

M. et Mme Ed. Couillard, Mlle Eugénie et Berthe et M. Alphonse Giasson, du Village de L'Islet, étaient les hôtes de leur oncle, M. Geo. Giasson, dimanche.

Mlle Yvonne Boucher est de retour d'une promenade à Saint-Cyrille dans sa famille.

MM. Onés. Bernier, et Wilfrid Bélanger, Mlle M. C. Boucher, de Saint-Cyrille, étaient chez M. Jos. Fortin, dimanche.

Mlle M. L. Lavoie, de Montréal, est en vacances parmi nous.

ARMAGH

Le 26 juillet, a eu lieu le mariage de M. Honoré Roy, avec Mlle Ernestine Langlois, institutrice, fille de Cyrille.

Le 1er août, le mariage de M. Georges Breton, de Saint-Damien avec Mlle Yvonne Cadrin, fille d'Étienne.

Bonheur sans mélange aux heureux époux.

Mardi, le 2 août, de nombreux parents et amis se sont réunis chez M. Adélaïde Gagnon, rentier, pour fêter le 54ième anniversaire de son épouse. Une adresse fut lue, de nombreux et riches cadeaux furent offerts entre autres \$10 en or, offert par M. et Mme Ensché Boucher, de Northbridge Mass. Une robe de soie noire, présen-

tée par Mme Wilfrid Lemieux. Absolue Isabelle, et Edouard Morissette. Ce fut une véritable fête de famille, et il était très tard quand on se retira, en remerciant M. et Mme Gagnon de leur cordiale réception, et en souhaitant encore de longues années à l'heureux jubilaire.

M. Zéphirin Gagné, du Lac Saint-Jean, est en visite chez sa belle-sœur, Mme Vve Thomas Roy. Il a visité aussi beaucoup d'autres parents.

M. le Curé s'est absenté cette semaine pour les Quarante-Heures à Notre-Dame du Rosaire.

M. Emile Vohl, de Saint-Pierre, était, dimanche, chez M. Edouard Morissette.

MM. et Mmes Fidèle Audette, de Sainte-Euphémie et Adélaïde Hirs, de Saint-Paul, sont venus rendre visite à M. et Mmes A. Labbé et Joseph Noël.

SAINT-EUPHEMIE

Mlle Diana Morin, de Québec, est chez son père, M. Emile Fortin.

Mme Philippe Roy est allée, la semaine dernière, à Québec.

MM. et Mmes Joseph Blais et Joseph Pruneau sont allés, la semaine dernière, à Québec. Ils ont fait le voyage en auto.

M. le curé Evariste Boucher est allé, au commencement de la semaine, prêter son concours pour les Quarante-Heures à Notre-Dame du Rosaire.

DECES.—Nos sympathies à M. et Mme Emile Noël, qui ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé.

M. et Mme Charles Gagnon et leur famille sont partis à Armagh, chez des parents.

SAINT-RAPHAEL

Le 11 juillet, M. Joseph Vermette conduisait à l'autel Mlle Louise Lemieux, MM. Auguste Lemieux et Noël Vermette leur servaient de témoins. La mariée appartenait à la congrégation des Enfants de Marie, portait la voile et la couronne.

A l'orgue, les Enfants de Marie exécutèrent du beau chant.

Aux heureux époux vont nos vœux de bonheur.

Le 20 juillet, est décédé à l'âge de 65 ans et 7 mois, M. Xavier Brochu, époux de dame Georgiana Chabot. M. Brochu n'a eu que quelques heures de maladie. Fervent chrétien, Dieu l'a choisi et l'a enlevé presque subitement, afin que cette épreuve nous donne sans doute quelques réflexions à faire sur nous-mêmes. M. Brochu était un des citoyens les plus estimés, aussi toute la population affligée s'est-elle fait un devoir d'assister à ses funérailles.

Le corbillard était conduit par M. Oct. Fradet. Les porteurs étaient MM. Narc. Bouchard, Alf. Fradet, Aug. Lemieux et Ad. Fradet. Le drapeau du Sacré-Coeur était porté par M. Narc. Roy.

Dans l'assistance, on remarquait M. Jean Brochu, de Sainte-Justine, frère du défunt, M. André Dupont, son beau-frère, ses autres beaux-frères, MM. J. Chabot, J. Therrien, R. Chabot, Elz. Roy, H. Chabot, M. Vermette, F. Roy, J. Bélanger, et une foule très considérable d'autres parents et amis qu'il serait trop long d'énumérer.

Aux parents en deuil, nos sympathies.

Mme Joseph Paré, d'Holyoke, est en visite chez ses parents et amis.

Mlle Annie Mercier, de Sherbrooke, est venue passer une quinzaine chez M. et Mme Mercier sa mère.

SAINT-VALIER

Au lendemain d'une belle fête. Permettez à l'humble correspondant de venir non pas donner un brillant et fidèle compte rendu des fêtes inoubliables qui se sont déroulées dans notre paroisse depuis dimanche: des voix plus autorisées que la mienne des plumes plus habiles sinon plus sincères ont décrit mieux que je ne puis le faire les heures suaves que nous venons de vivre en notre Saint-Valier à l'occasion des noces d'argent de M. le curé tout ému sur comme toujours répondre en termes heureux à l'adresse qui renfermait des sentiments si délectables, surtout à l'égard de Mme sa mère, présente à ces fêtes, puis il m'excuse de ne pas avoir pu, en l'absence de M. le curé, prêter son concours à ces fêtes spécialement M. l'abbé Alfred Roy, qui s'est dépensé sans compter. Que pour-

rait-on ajouter à tout ce beau concert de louange et de gratitude, si ce n'est que de répéter ce souhait si bien dit dans l'hommage des jeunes: "Que ce reflet d'argent qui illumine ces fêtes puisse se changer en un reflet d'or, après une autre décennie aussi bien remplie.

—Ad multos Annos".

—DECES.—Le 12 juillet, est décédé Joseph Gérard Antoine, enfant de M. Ansel Coriveau, à l'âge de 11 ans, sépulture le 14.

—NAISSANCE.—Le 25 juillet a été baptisée Marie Thérèse Olivette, enfant de M. et Mme Joseph Tangway.

Parrain et marraine, M. et Mme Onésiphore Blais.

—SAINT-DENIS

M. le Dr Napoléon Drapeau, de l'Île Verte, était de passage chez le Dr Benoît Dumais, en route pour les Etats-Unis, cette semaine.

Mlle Germaine Dionne, de Québec, est l'hôte de M. Joseph Hudon.

Mme Louis Raymond, des Etats-Unis, est pour quelque temps chez son beau-père, M. François Raymond.

Mme Agnès Darragh, de Montréal, est l'hôte de M. Alphonse Robichaud.

Le Dr et Mme Benoit Dumais sont de retour d'un voyage à Québec.

M. Paul Rochon et Mlle Joséphine Boulet, en vacances à "Villa non repos", sont retournés à Montréal, heureux de leur court séjour.

Mlle Garon et Eugénie Ouellet sont parties à Rivière du Loup.

Mlle Corinne Poulin est retournée à la Beauce, après quelques jours de repos chez son oncle, M. Alfred LeBel.

—CAP SAINT-IGNACE

DECES.—Le 21 juillet, un ange terrestre prenait son essor vers la céleste patrie. Fleur à peine épanouie, elle a été cueillie pour le ciel, c'est le petit Jean-Paul, enfant chéri de M. et Mme Emile Coulombe.

Il fut bien court, parents affligés, le temps pendant lequel vous avez possédé ce petit trésor; mais il a plu à Dieu qu'il vous l'ait prêté de venir le réclamer. Soumettez-vous à sa volonté, levez les yeux au ciel, où votre cher petit vous sourit et prie pour vous. Le petit disparu était âgé de 4 mois.

—SAINT-AUBERT

Nos sympathies à M. et Mme Amédée Fortin, qui ont eu la douleur de perdre une petite fille âgée de 10 mois.

—NAISSANCE.—L'épouse de M. Georges Laurendeau, un fils, Joseph Zéphirin.

Parrain et marraine, M. et Mme Zéphirin Deschênes.

—TROIS-SAUMONS

M. Uric St-Pierre, des Etats-Unis, est chez son oncle, M. Césaire Fortin.

M. et Mme Joseph Morin sont en voyage de noces chez leurs parents.

M. et Mme Romuald Caron sont revenus d'un voyage à Tourville et à La Fontaine.

M. Maxime Fortin, voyageur de commerce, était parmi nous, la semaine dernière.

M. Gérard Boucher, de Montréal était chez son père, dimanche.

—SAINT-PACOME

Sépulture. Le 27 juillet, ont eu lieu les funérailles de Mlle Georgiana LeBel, décédée à l'âge de 68 ans.

Qu'elle repose en paix.

—BAPTÊME.—M. Jeanne, enfant de M. et Mme Alphonse Dubé.

Parrain et marraine, M. et Mme P. Dubé, oncle et tante de l'enfant.

DECES.—Nous avons appris avec regret la mort de M. Phydime Gagnon, survenue le 31 juillet. Le défunt laisse une épouse éplorée et cinq enfants, sa mère et plusieurs frères et sœurs, à qui nous offrons nos sincères sympathies.

Nous donnerons le compte rendu des funérailles la semaine prochaine.

Nous avons aussi le regret d'apprendre la mort de Mlle Moreau, épouse de M. Moreau, l'organiste bien connu de Kamouraska.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

—MARIAGE.—Le 1er août, M. Silvio Levesque, mécanicien, de Saint-Pascal, conduisait à l'autel Mlle M-

Anne St-Pierre, institutrice, de Saint-Roch des Aulnaies.

Nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

—M. et Mme A. Durand nous ont quittés pour Lowell, Mass., en passant par Montréal, où ils resteront une quinzaine, chez des parents.

M. et Mme Lebel, qui étaient en visite chez leur mère, Mme Vve A. Ouellet, sont retournés la semaine dernière à Nashua, N. H.

M. l'abbé E. Dubé, vicaire temporaire, nous a quittés pour Saint-Raphael, où il a été nommé vicaire.

M. l'abbé Caron, de L'Islet, le remplace. A ces deux nouveaux prêtres nous souhaitons un long et fructueux apostolat.

En visite.

Mlle B. A. Levesque, de Rivière du Loup est chez sa sœur, Mme L. Lebrun.

—"Gemma"

LAC SAINT-ELEUTHERE

A l'extrémité du comté de Kamouraska, il y a un lieu pittoresque et quasi-télerique. Ce lieu c'est le Lac Saint-Eleuthère. Qui donc n'en a pas admiré la beauté et la limpidité? D'un côté des montagnes à l'arrête irrégulière, hérissées d'arbres forestiers, s'estompent sur le bleu du ciel, soit dans le calme du soir, le bruit sourd de rames qui se plongent sans cesse dans la nappes limpide. Tout "Au Lac" nous rappelle la beauté de la nature primitive et quoiqu'en disent certains voisins, c'est un lieu enchanteur, et quand on en revient si l'on a un regret dans l'âme, c'est celui de ne pas être peintre... Ne fut-ce que pour reproduire sur une toile ce petit coin du pays canadien.

—"Un syntagma"

—CAP SAINT-IGNACE

M. et Mme Fidèle Gagné, de Montmagny, étaient en visite chez M. Charles Gagné, dimanche.

Mlle Hélène Guimont est allée à Québec, cette semaine.

M. et Mme Emile Tardif, de Montréal, sont en visite chez M. Charles Gagné, et autres parents.

—SAINT-OCTAVE DE METIS

MARIAGES.—Ces jours derniers, M. Antoine Levesque conduisait à l'autel Mlle M.-A. Jean, de Padoue.

—Mme J. Z. Caron est revenue d'une promenade à Sandy Bay et Rivière du Loup, où elle a passé une quinzaine.

Mme J.-H. Ducharme et sa famille sont de retour de Saint-Victor de Tring, où ils ont passé une quinzaine chez leurs parents.

M. et Mme Pierre Bélanger, de Sainte-Anne de la Pointe, étaient en visite chez leurs parents et amis, la semaine dernière.

M. le Curé est allé, mardi et mercredi, prêter son concours aux Quarante-Heures de Saint-Pamphile.

Mme Bruno Plourde, de Saint-Antoine, était en visite chez ses parents, dimanche dernier.

Mlle Berthe Guénette, d'Edmunston, N. B., est en promenade chez ses parents et amis.

—Province de Québec

—EXCURSION DES MOISSONNEURS

La Compagnie du Chemin de Fer Pacific Canadien est à organiser deux excursions de moissonneurs de Québec pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Ces excursions, offrant l'avantage d'un service direct sans changement de voitures, entre l'est et l'ouest, auront lieu les 8 et 17 août. Les tarifs spécialement réduits seront en vigueur, c'est-à-dire, \$15,00 pour Winnipeg et \$20,00 pour le retour, en plus d'un tarif d'un demi sou par mille dans chaque direction au delà de Winnipeg sur le C. P. R. à l'est de Calgary, Edmonton et McLeod.

C'est un fait reconnu que les régions traversées par son réseau sont les plus fertiles et, conséquemment, sont celles qui ressentent davantage de la rareté des moissonneurs.

Les renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur demande à tout agent des billets du C. P. R., ou à Chas.-A. Langevin, agent du Trafic voyageurs, 30, rue St-Jean, au Palais, Québec.

—District de Montmagny—

No 727

COUR SUPERIEURE

Price Brothers Company Limited, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité de Québec,

Demanderesse,

Edouard Laverdière, ci-devant de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire, de lieux inconnus, et aujourd'hui de lieux inconnus, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les mois.

Montmagny, le 2 août 1921.

(Signé) A. BERNATCHEZ, P. C. S. M.

Vraie copie,

GAGNE & GAGNE, Procureurs de la demanderesse.

5-2fs

Montréal, 4.—L'on a transporté à bord du navire Royaliste la cargaison de gazoline qui se trouvait sur le navire Impérial Oil Co.

Le navire qui s'est échoué sur un banc de sable près de Sorel, est entré hier au port de Montréal. Des évaluateurs feront connaître dans quelques jours le relevé des pertes.

—SAINT-ELEUTHERE

M. et Mme Léon Levesque font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms

La Maison LOUIS MARCHAND

GRANDE VENTE EXTRAORDINAIRE A L'OCCASION DU 1er ANNIVERSAIRE DE L'OUVERTURE DE NOTRE MAGASIN.

Notre chiffre d'affaires ayant dépassé de beaucoup ce que nous escomptions, nous voulons récompenser les nombreux acheteurs qui ont bien voulu nous patroniser en venant faire leurs achats chez nous. Nous voulons vous prouver que nous ne sommes pas des ingrats, par cette vente qui dépassera toutes les précédentes.

Nous donnerons un escompte spécial de

25%

sur nos étoffes à costumes et à robes.
25% sur toutes les fouritures, doublures, etc.
25% sur toutes nos chaussures.
25% sur les camisoles pour dames et messieurs.
25% sur les cols, en toile et négligés, travatés.
25% sur les bas, gants, etc.
25% sur les Gilets en laine pour dames, messieurs et enfants.
25% Sur les Habilllements, pantalons, et over all.
25% sur les prêt-à-porter, rugs ou plâtrés et tapis.
25% sur toutes nos mousselines et voiles à robes.
25% sur nos cotons à drap et oreillers.
25% sur les imperméables pour dames et messieurs.
15% sur nos indienne, coton jaune et Blanc (shirting).
25% sur les couchettes en fer et cuivre, matelas et sommiers.
25% sur nos chaises droites et berçantes.
25% sur les cretonnes, damas point à rideaux, confortables (doublures), oreiller en plume.
25% sur les Chapeaux et Galoches etc.
25% sur nos Kimonos, peignoirs.
30% sur les chaussures de canevass, toutes les grandeurs
25% sur les chemises négligées et fantaisie.
25% sur les corsets.
Nous avons beaucoup de jobs sur nos tables, offerts à 40% et 50% de leur valeur.

Venez chercher la récompense que nous vous devons en venant profiter de cette vente.

En achetant, demandez votre escompte, nous la donnons de grand coeur.

Nous aurons le personnel suffisant pour vous servir promptement.

Nous profitons de l'occasion pour remercier bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu nous patroniser de leur clientèle et nous comptons encore davantage sur votre encouragement à l'avenir.

CETTE VENTE COMMENCERA SAMEDI LE 6 AOUT POUR UNE SEMAINE SEULEMENT.

LOUIS MARCHAND,

Le MAGASIN DE tous LES GENS PRATIQUES ET ECONOMES

9, RUE DE LA FABRIQUE

Ancien poste J. A. Caron.

LA PEINE DE MORT

Ottawa, 4.—Le Ministre de la Justice, l'honorable C.-J. Doherty, a fait hier matin une très importante déclaration dans laquelle il expose avec vigueur que le gouvernement se doit de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la vie des citoyens.

Cette déclaration vient à la suite des requêtes qui ont été reçues par le ministre en rapport avec le cas des meurtriers Roy, Hotrum et William McFadden, qui avaient été condamnés à mort pour le meurtre du pharmacien Sabine, de Toronto, et qui ont été pendus hier matin dans la prison de cette dernière ville.

Le ministre expose qu'il ne s'agit pas, pour établir la culpabilité d'un accusé, de savoir lequel des deux a tiré le coup de feu qui a tué Leonard Cecil Sabine. M. Doherty explique la loi qui régit le cas actuel, pour dire ensuite que les criminels, disposant des moyens modernes, deviennent de plus en plus audacieux, et que le gouvernement doit les punir suivant l'offense.

Cette déclaration du ministre contient ce qui suit: "Il existe apparemment dans l'esprit du public une malheureuse impression en ce qui concerne le cas présent, celle qui veut que la culpabilité d'un accusé soit reconnue en établissant qu'il a tiré le coup mortel. Cette impression est tout à fait erronée. L'article de la loi qui gouverne le cas dont il est question se lit comme suit: "Si plusieurs personnes forment le projet commun d'accomplir un acte contraire aux lois et de s'aider l'un l'autre en ceci, chacune d'elles est partie à toute offense commise par l'importation laquelle dans la poursuite de ce projet commun; l'accomplissement de cette offense était, ou aurait dû être reconnue comme une conséquence probable de la poursuite de ce projet commun." Le fait d'exercer la clémence dans de pareils cas, où des personnes se sont placées elles-mêmes sous le coup des dispositions de cette loi, constituerait une violation du plus sacré des devoirs d'un gouvernement, celui de protéger la vie de son peuple."

PETITES DEPECHEES

Moncton, N. B., 4.—Le relevé des pertes subies lors du dernier incendie de Richibouctou s'élève à environ un demi-million de piastres. Les flammes ont détruit des résidences privées, des granges, des magasins, des entrepôts, des ateliers d'ouvriers, des forges, les pertes sont en grande partie couvertes par les assurances.

Riga, 4.—La presse bolshévique a annoncé non-officiellement que les citoyens actuellement détenus comme prisonniers par la Russie aient été relâchés. On ne mentionne pas toutefois le nombre des libérés. Il n'est pas dit non plus s'ils seront déportés jusqu'aux frontières.

Angora, Asie Mineure, 4.—Une cour martiale composée de nationalités turcs a condamné à mort 50 prisonniers grecs et indigènes de Samsun Brusa. Les indigènes étaient regardés comme sujets turcs.

Toronto, 4.—Harry D. Walters, un pickpocket de profession, a été condamné hier à cinq ans de pénitence par le juge Denton. Le dossier criminel de Walters est considérablement chargé. Il a déjà été condamné dix-neuf fois, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, pour vols.

Paris, 4.—Le Premier Briand, a envoyé des invitations pour la prochaine réunion du Conseil Suprême. L'Angleterre, le Japon et l'Italie ont été invités à y envoyer des représentants.

Une invitation spéciale sera faite à l'ambassadeur américain Geo. Harvey par l'intermédiaire de l'ambassadeur français, le Colonel de Staularo.

VENTE DE DEBARRAS AU MAGASIN J.-A. GAGNON

GRANDE VENTE DE DEBARRAS DURANT LE MOIS D'AOUT.

Coûte que coûte il nous faut clarifier la balance de nos marchandises d'été pour faire place à nos nouvelles marchandises d'automne qui nous arrivent tous les jours.

Nous vous invitons donc à venir visiter nos marchandises et consulter nos prix avant d'acheter ailleurs.

BELLE TOILE A ROULEAUX. Valeur de 15 cents, pour. 10c.
COTON A DRAPS BLANCHI. Valeur de 75 cents, pour. 59c.
COTON A OREILLER (circulaire). Valeur 60 cts. pour. 45c
SERVIETTES BLANCHES 15 x 32 pouces. Valeur 35

L'IRLANDE

L'Irlande deviendrait une république sous tous les rapports, moins le nom

Dublin, 2.— Le règlement de la question irlandaise, à ce qui a été annoncé hier, par les autorités, n'attend plus qu'une confirmation officielle. On dit que le président républicain Eamon DeValera et son cabinet, ont accepté une offre plus étendue de la part de la Grande-Bretagne en vertu de laquelle l'Irlande deviendrait une république sous tous les rapports, moins le nom. L'attitude de l'Ulster, est-elle en ce rapport, aurait été réglée par la proposition qu'on lui a accordé d'avoir un statut subordonné, à moins qu'on n'opte pour d'autres arrangements. Le cabinet fait suite au règlement de l'Art. O'Brien qui s'était rendu à Londres et qui, à ce qu'on affirme, est revenu porteur d'une communication importante du premier Lloyd George.

(Serv. de la Presse Canadienne) Dublin, 2.— Desmond Fitzgerald, en charge de la propagande Sinn Féin, a annoncé hier que Eamon DeValera n'irait pas à Londres cette semaine. M. Fitzgerald a annoncé que la visite de M. Art. O'Brien à Londres, était purement personnelle et qu'elle n'avait aucune signification politique.

(Serv. de la Presse Canadienne) Dublin, 2.— Eamon de Valera, leader républicain d'Irlande, a annoncé hier à la presse qu'il n'avait pas l'intention de se rendre à Londres cette semaine et qu'aucun arrangement n'avait encore été pris relativement à ce voyage. De Valera a fait cette déclaration à la suite des questions que lui posaient certains représentants de la presse qui désiraient savoir s'il retournerait sous peu à Londres. Le leader irlandais a renseigné ainsi les journalistes à la suite d'un discours qu'il a prononcé au congrès annuel du parti ouvrier irlandais.

Prague, 2.— Les délégués irlandais au treizième congrès de l'Espéranto ouvert hier ont demandé la convention de reconnaître l'Irlande non comme une division de l'Angleterre mais comme une nation séparée. 2,500 délégués, représentant 41 nations, assistent au congrès. Des services religieux ont eu lieu dimanche en l'honneur de l'Espéranto et des catholiques et protestants.

Dublin, 2.— John J. Egan, qui avait été incarcéré dans la prison de Limerick et il a regagné sa liberté dimanche. Egan était sous le coup d'une sentence de mort, mais la semaine dernière le Greffier de la Chancellerie émettait un bref d'habes corpus en sa faveur afin qu'il soit amené en Cour.

A PLYMOUTH

(Serv. de la Presse Canadienne) Plymouth, 2.— Le Tricentenaire du débarquement des premiers colons à Plymouth Rock, a été commémoré avec éclat. Le président Harding a assisté à la célébration avec le vice-président Coolidge et plusieurs autres personnalités maritimes du gouvernement. Le président a prononcé un remarquable discours à quelques centaines de pieds de la grille de fer qui entoure le rocher de Plymouth afin de le conserver intact à la postérité. «Ce rocher, dit le président, symbolise la véritable fraternité humaine. J'entreprends l'espoir que les principes de modération et de liberté qui animent ces hardis colons soient épousés par l'Atlantique et y a trois cents ans, amèneront bientôt une nouvelle ère qui assurera la paix et la bonne entente parmi les nations de l'univers». Des milliers de personnes ont acclamé les paroles du président. Durant la matinée il y eut une parade des organisations navales et militaires à travers les rues historiques de Plymouth. Le président et son épouse arrivèrent à Plymouth un peu avant midi sur le yacht Mayflower, qui rappelle le nom du navire qui venait s'arrêter sur cette rive en des circonstances si différentes, il y a trois siècles. Trois croiseurs de bataille et six destroyers accompagnèrent le Mayflower. Une salve d'honneur tirée du rivage salua l'arrivée du yacht, pendant que le croiseur anglais «Cambrian» faisait son patrouille à son point d'arrivée, en dehors de la rade de Plymouth. Un corps de cavalerie formait la garde d'honneur du président et du parti qui l'accompagnait. Il y a eu dans la soirée une parade de pageants.

New York, 2.— Tex Rickard a transmis hier un message à Jess Willard, ex-champion poids-lourd du monde, pour lui demander s'il lui faudrait beaucoup de temps pour se mettre en forme en vue de rencontrer Jack Dempsey. Le géant a exprimé déjà son désir de reconquérir le titre perdu de champion poids-lourd et il est, à ce qu'on pense, à s'entraîner dans ce but.

TELEGRAPHIE

New-York, 2.—Sept personnes au moins ont été tuées et plusieurs autres blessées, à la suite d'orages électriques et de vents violents qui ont passé dans les différents quartiers de cette ville. Quatre morts furent causés par les éclairs électriques.

Les pertes arrivées à des bâtiments frappés par la foudre et aux moissons particulièrement dans la Nouvelle-Angleterre, s'élevaient à plusieurs milliers de piastres.

Madrid, 2.—Une certaine bande armée, que les autorités croient être formée de syndicalistes, a attaqué hier le convoi express qui va de Barcelone à Madrid. L'attaque a eu lieu près de Barcelone. Une cinquantaine de coups de feu ont été tirés, qui ont endommagé les voitures et blessé quatre passagers. Il y avait à bord du convoi plusieurs chefs politiques espagnols.

Ottawa, 2.— Le gouvernement fédéral ne lésine pas sur la rémunération qu'il accorde aux experts américains qui ont été chargés de réorganiser le service civil et d'y opérer certaines réformes ou modifications en vue de réduire les dépenses, etc. Ces experts sont payés de cinq à sept dollars par heure de travail.

Londres, 2.— Une dépêche de Milan au «London Times», annonce qu'un violent tremblement de terre s'est fait sentir en Italie, à Leghorn, et autres endroits. Des dommages considérables ont été causés sur les bords du Lac Lugano. Une résidence s'est écroulée à Bari, ensevelissant sous ses ruines plusieurs personnes. D'après cette dépêche, le choc se serait fait sentir sur une distance de 200 milles.

Calgary, 2.— Le correspondant du Calgary Herald, télégraphie de Banff à son journal ce qui suit: «Rodolphe Aemer le guide suisse qui a sauvé la vie à madame Stone retourne sur les lieux de la catastrophe pour essayer de retrouver le corps de M. Stone. Un autre guide suisse à l'emploi du C. P. R., et une équipe nombreuse l'accompagneront. Le fils de madame Stone arrivé à Banff, veut accompagner les guides. L'on espère retrouver le corps dans quelques jours.

Geneve, 2.— Vu le manque d'eau provenant des récentes sécheresses, les pompiers ont assisté impuissants à la destruction d'un grand hôtel évalué à un demi million, dans le village de Villars, situé près des Alpes. 250 pensionnaires de l'hôtel ont été jetés par les fenêtres des objets de prix et se sont enfuis en pyjamas.

Des pins plantés aux alentours ont pris feu comme il s'en était passé d'autres, ils ont endommagé la ville tout entière.

Les troupes aidées par les voyageurs à battre en les arbres et empêcherent ainsi la destruction des autres hôtels.

Douleurs d'Estomac et Maux de Reins.



J'étais très faible; mon occupation de facteur me fatiguait beaucoup; ma digestion se faisait mal; j'avais des malaises d'estomac, des lourdeurs à la tête, des étourdissements; je souffrais aussi de douleurs de reins. Jeme couchais le soir si brisé que le découragement me prenait à la pensée d'avoir à recommencer le même travail le lendemain. Les Pilules Moro que j'ai alors employées, ont augmenté mes forces, m'ont fait une constitution plus robuste, ont rétabli le bon fonctionnement de mon estomac et ont guéri mes maux de reins. M. J. Juneau, 592, rue St-Timothée, Montréal.



Les PILULES MORO sont spécialement bonnes chez l'homme qui souffre d'épuisement général se traduisant par un affaiblissement total ou partiel. Cet épuisement entraîne avec lui: mauvais digestions, douleurs de dos, douleurs rhumatismales, maux de tête, etc. Pour combattre cet épuisement, il n'y a rien de meilleur que les Pilules Moro pour les Hommes. Elles sont le plus puissant tonique, le régénérateur de forces perdues.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

UN BOYCOTTAGE!

Bombay, Indes. 2.— On a fait hier d'un stock considérable de lainages et cotons étrangers arrivés dernièrement ici un véritable feu de joie. C'est le leader nationaliste Ghandi qui a mis le feu à l'amoncellement des produits importés, et ce en présence de milliers de personnes et des délégués au congrès de «toutes les Indes». Ghandi a par ce geste commencé à mettre à exécution la menace soutenue dans la proclamation lancée il y a quelques jours laquelle demandait de boycotter toutes les importations étrangères.

La ville de St-Jean, N.-B., refuse de céder son port au Gouvernement.

St-Jean, 2.— Un plébiscite sur le projet de vendre le port de St-Jean au gouvernement fédéral pour la somme de deux millions, a été tenu hier. A ce sujet s'est élevée une discussion très agitée, car plusieurs résidents de St-Jean n'aiment pas à livrer à la Commission du Havre tout droit et tout titre sur le Port. La presse est partagée d'opinion. Les partisans de la vente déclarent que le port a besoin de travaux considérables pour maintenir un port port d'avantage de tout le Canada. Les adversaires du projet prétendent avec insistance que le port de St-Jean vaut plus que le prix offert. Il peut être conservé et rendu un placement avantageux pour la ville, et le gouvernement n'a donné aucune garantie qu'il fournirait plus d'argent au port, une fois administré par la Commission du Havre. Les dernières indications reçues montrent que le vote pris sur le plébiscite est bien faible: 60 votes enregistrés dans les deux bureaux de vote ouverts pendant la journée. Rien n'indique qu'un plébiscite est tenu sur la question de vendre le port de St-Jean au gouvernement fédéral.

(Serv. de la Presse Canadienne) St-Jean, 2.— Le projet de transférer au gouvernement fédéral le port de St-Jean pour qu'il soit administré par une commission a été rejeté hier en une majorité de 795 voix. Le référendum a donné le résultat suivant: Pour la Commission: 1,352; contre: 2,147. Des deux côtés on a exprimé une certaine surprise de constater le petit nombre de voteurs et l'antipathie de ces derniers, quoique la campagne a été menée avec vigueur par les deux partis.



Comme breuvages d'été, rien n'égale les Cordiaux PRIMUS, au LIME JUICE, à l'ORANGE, au CITRON, aux CERISES, aux MURES, et au SIROP DE VINAIGRE.

Ils se mélangent bien avec de l'eau ordinaire ou de l'eau gazeuse et constituent le breuvage le plus délicieux, le plus sain et le plus rafraichissant qui soit.

Les enfants raffolent des CORDIAUX PRIMUS: donnez-leur en, ils s'en trouveront bien.

Distributeurs:

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, MONTREAL.



BELLE FETE A ST-VALIER

Le curé de St-Valier célébrait dimanche ses noces d'argent sacerdotales.

La paroisse de St-Valier, Co. Belle Chasse, était en liesse, dimanche, à l'occasion de la célébration du 25ième anniversaire de prêtrise de M. l'abbé Herménégilde Roger, curé de cette paroisse.

Les maisons du village et des environs avaient été superbement décorées de pavillons, tentures, banderoles de toutes sortes. L'église était richement parée pour la circonstance. Les ornements ne le cédaient en rien à la richesse du temple où le semi-jubilé eut, depuis quelques années son ministère. On y voyait: plusieurs inscriptions, entre autres: «Que rendra-t-il au Seigneur? Calicem Santarum accipiam; Magnificat anima Dominum; Ad multos annos».

Outre les anciens élèves des classes d'affaires du collège de Lévis qui s'étaient fait les organisateurs de la fête, on remarquait, sur les premiers fauteuils, Mme Roger, mère du semi-jubilé, Mlle Amélie Roger, sa sœur toutes deux de St-Valier; madame Caouette, sa sœur, de Haverhill, Mass., M. Alexandre Roger, de Washington, M. Odilon Roger, de Haverhill, Mass.

On remarquait aussi le maire du village et tous ses conseillers municipaux, le président de la Commission Scolaire et tous les commissaires. A des fauteuils spéciaux placés dans le bas chœur, on remarquait: l'honorable Antonin Galipeault, ministre des Travaux Publics à Québec, M. Fournier, député du comté de Bellechasse aux Communes, M. le Dr A.-V. Roy, député de Lévis à la Législature. L'église était littéralement bondée de monde.

A la messe, à 10.30 hrs, M. l'abbé H. Roger officiait, assisté de M. l'abbé Sylvio Déchêne, curé de St-Michel comme diacre et de M. l'abbé M.-J. Belleau, directeur du collège de Lévis, comme sous-diacre.

On remarquait au chœur, les chanoines Arsenaux, A. Marcoux, Cy Vaillancourt, MM. les abbés J.-F. Bourget, de Chicago, J.-Charles Gosselin, Henri Raymond, Léopold Rogerson, C.-E. Turgeon, Raoul Tardif, Alf. Roy, A. Roy, Bernastance fut donné par M. l'abbé Eug. Carrier, directeur de l'Orphelinat Agricole, au Collège de Lévis, qui avait pris pour texte: «Omnes pontifex constituitur in iis que sunt ad Deum».

L'orateur, en termes éloquentes, sut montrer la grandeur, la charité et la sainteté du sacerdoce. Il exalta les mérites de celui dont on célébrait le 25ème anniversaire de prêtrise. Le chant fut fait par la chorale de Notre-Dame de Lévis, on exécuta le programme suivant: A la messe: 1ère messe Pontificale en Re Mineur; L. Perosi; Par la Chorale de Lévis. Un chant à Ste-Anne, R. P. Marshall. Par M. Jos. Roy, (St-Valier). A la Prêtrise: Répons harmonisés Westminster. Par la chorale de Lévis. Après la messe: Cantate de circonstance sur l'Hosanna de Granier (Par la chorale de Lévis). Soliste: L.-J. Robere. Après la messe, une première adresse

fut présentée à M. l'abbé Roger, au nom des citoyens de St-Valier, par M. le maire, et une seconde par les anciens élèves des classes d'affaires du Collège de Lévis, de 1900 à 1920. Après la lecture de ces adresses, M. l'abbé Roger reçut un calice et deux burettes en or solide, et un chèque de \$1,200.

L'honorable Galipeault, ministre des Travaux Publics, adressa alors la parole. Il félicita sincèrement le jubilé et lui souhaita de longues années encore. Le député de Bellechasse aux Communes, M. Fournier, félicita les paroissiens de St-Valier, de la belle idée qu'ils ont eue de fêter leur pasteur, et les anciens élèves des classes d'affaires du collège de Lévis, de s'être mêlés aussi largement à ces fêtes.

Il fit un superbe éloge du prêtre en général et adressa à M. l'abbé Roger des félicitations sur la belle tâche qu'il a remplie. Très ému, M. l'abbé Roger remercia ses paroissiens de la belle fête qu'ils lui font ainsi que tous les anciens élèves des classes d'affaires du Collège de Lévis.

Le jubilaire rappela ses anciennes années de collège, et ses premières années de ministère dans la belle paroisse de St-Valier. Il eut une pensée spéciale pour les collaborateurs à son oeuvre qu'il a rencontrés jusqu'ici.

Très ému, M. l'abbé Roger remercia ses paroissiens de la belle fête qu'ils lui font ainsi que tous les anciens élèves des classes d'affaires du Collège de Lévis.

Le jubilaire rappela ses anciennes années de collège, et ses premières années de ministère dans la belle paroisse de St-Valier. Il eut une pensée spéciale pour les collaborateurs à son oeuvre qu'il a rencontrés jusqu'ici.

Très ému, M. l'abbé Roger remercia ses paroissiens de la belle fête qu'ils lui font ainsi que tous les anciens élèves des classes d'affaires du Collège de Lévis.

DES MEDUSES ROUGES

(Serv. de la Presse Canadienne) Boston, 30.— Plus de 150 baigneurs qui prenaient leurs baignades dans la baie de Nantasket ont été attaqués par un banc de méduses rouges et ont été si cruellement blessés qu'ils ont dû recevoir des soins dans un hôpital. Il se dégage des tentacules de ces animaux un venin subtil qui provoque des enflures parfois dangereuses.

Le capitaine William C. Sparow, de la station des gardes-côtes de Hull qui a passé sa vie sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre dit que jamais encore la méduse rouge ne s'était montrée dans ces parages; il attribue leur présence à la chaleur excessive. Les médecins de l'hôpital d'Allerton, où les blessés ont été transportés, disent que ces derniers auront à souffrir cruellement pendant deux heures ou plus.

Port-William, 2.— Charles Wright, un vétéran employé au bureau de poste de cette ville, vient de se noyer à Greenbay. Sa fiancée Mlle Pike, de Port Arthur, a été sauvée avec difficulté par le géant de La London Fire Insurance Co., de la ville, M. H.-V. Rose, qui a risqué sa vie pour sauver la jeune fille. Wright et Mlle Pike, étaient à canoter, quand une violente tempête s'éleva subitement. M. Rose, sauta aussitôt à l'eau qui était froide. Il nagea jusqu'à Mlle Pike, Wright avait disparu sous l'onde. Son cadavre a été retrouvé.

Advertisement for 'Les dames de la société' featuring 'Crème Orientale' and 'Gouraud' products. Includes an illustration of a woman and text about skin care and social status.

Advertisement for 'ROBOL' medicine, claiming to cure constipation and other ailments. Includes text: 'Nettoient l'intestin par excellence et combattent la CONSTIPATION'.

Large advertisement for 'La Voix de son Maître' records. Features an illustration of a dog listening to a gramophone. Text includes: 'Records "La Voix de son Maître" POUR AOUT EN VENTE AUJOURD'HUI' and a list of vocal and instrumental selections with prices.

Advertisement for 'Victrola' records. Text includes: 'En vente à la pharmacie Dr Jos. Gagnon, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny' and 'Responsabilité Publique'.

Advertisement for 'Service Transcontinental Direct' and 'Chemin de fer National du Canada'. Includes a map showing routes between cities like Vancouver, Toronto, and Montreal, and text about train services and fares.

ENFIN GUERI DE L'ECZEMA

Traitement qui donne des résultats satisfaisants

WASSING, ONT. "J'étais tellement affligé de l'eczéma, que parfois mes vêtements devenaient humides. J'ai souffert affreusement pendant quatre mois, ne trouvant aucun soulagement jusqu'à ce que j'essayai 'Fruit-a-tives' et 'Sootha-Salva'.

BENEDICTION DE CLOCHES

La paroisse de Giffard a fêté une glorieuse étape de son développement.

En dépit de la température maussade de dimanche, la cérémonie de la bénédiction de trois cloches, à Giffard, a été très bien réussie. Cette petite paroisse d'hier, qui, tous les jours, voit s'accroître le nombre de ses membres, a fêté une glorieuse étape de son développement.

HOMMAGE A NOS GRANDS DECOUVEREURS

L'hon. J.-E. Caron fait l'éloge des découvreurs de notre pays hier.

A PENETANGUISHEN

Les fêtes des Grands Lacs se poursuivent au milieu d'un grand enthousiasme.

3 DEVOILEMENTS

La célébration du Tricentenaire de Penetanguishen, que nous ramène aux jours historiques de Champlain et des autres héros de la Vieille France et de la province de Québec, se poursuit avec succès. Des milliers de personnes, dont bon nombre d'anciens résidents du district et de visiteurs distingués de Montréal et Québec sont venus assister à ces fêtes.

La province de Québec s'associe avec empressement et de toute son âme à ces fêtes, où il s'agit de rendre hommage aux grands découvreurs et aux autres martyrs qui figurent à la première page de notre histoire.

MME LACASSE BIEN PORTANTE ET HEUREUSE

Une Québécoise déclare qu'elle est en parfaite santé depuis qu'elle prend du Tanlac.

Pour la première fois depuis deux ans je puis enfin dire que je me porte bien, déclare Mme Arthur Lacasse, 134, Petite Rue Champlain, à Québec, et c'est au Tanlac que je le dois.

Le moment ne semble-t-il par également opportun pour rappeler que la meilleure manière d'honorer nos ancêtres, c'est de les imiter dans leur vie simple et dans leurs croyances religieuses, tout comme dans leur attachement au sol.

Advertisement for Boswell's beer. Features a large image of a bottle with the label 'BOSWELL'S INDIA ALE'. Text includes 'Les Bières et le Porter "BOSWELL'S" Sont préparés actuellement avec leur ancienne qualité.' and 'Brasserie Boswell's'.

UNE PERTE POUR NOTRE MARINE

Victoria, C.B., 3.—Le "Canadian Exporter", de la Marine Marchande du Gouvernement Canadien, s'est brisé hier sur les écueils aux environs de Willapa Spit, et il a été abandonné par son équipage qui considère que le navire est une perte complète.

Obsèques de Mme O. C. Bernier

Mercredi matin avaient lieu en la Basilique de Québec, les obsèques de Mme O.-C. Bernier, épouse de feu le Capt. O.-C. Bernier, décédée ces jours derniers à l'Hôtel Dieu du Précieux Sang de cette ville.

M. Ulric Barthe, un de nos plus combattifs écrivains, est décédé mercredi.

C'est avec regret que nous apprenons la triste nouvelle de la mort de M. Ulric Barthe. Cette mort causera à Québec, où le citoyen était des plus avantagés, un grand deuil.

FEU MICHEL BOULET

M. Michel Boulet, ancien commerçant de la Halle Berthelot est décédé à l'âge de 85 ans.

VERS LA MORT

Paris, 3.—L'ancien premier-ministre de la Russie, Alexandre Kerensky, au cours d'une interview qu'il a donnée hier à des représentants de la presse, a déclaré que jamais, dans toute l'histoire de sa nation, la Russie n'avait eu à faire face à une aussi triste situation.

LE DESARMEMENT

(Serv. de la Presse Canadienne) Londres, 3.—Tout en dissertant sur les résultats satisfaisants qu'a produits la conférence des Premiers Ministres de l'Empire Britannique, les journaux laissent percer un certain dépit de voir que, d'après les apparences, il y a peu de chance de sauver le service d'aviation de la Grande Bretagne et des Dominions qui, ainsi qu'il a été annoncé hier à la Chambre des Communes, sera discontinué, si la Conférence Impériale ne prend une décision contraire.

MORT DE CARUSO

Naples, 3.—Enrico Caruso, le p's grand ténor du monde, celui que les foules ne se lassent pas d'aller applaudir dans les plus grands théâtres de l'Europe et surtout de l'Amérique, Enrico Caruso est mort ici hier à la suite d'une péritonite aiguë dont les médecins les plus habiles ne purent combattre les terribles effets.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES soumissionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

Fieri Facias de Bonis et de Terris Cour supérieure—Montmagny Montmagny, No 700.—LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, LIMITEE, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Montmagny, comté de Montmagny, demeurant à Montmagny, comté de Montmagny, contre LA CIE PHILIPPE LEVASSEUR, LIMITEE, corps politique et incorporé, ayant son siège social et son bureau d'affaires dans la ville de Montmagny, défenderesse.

Un terrain situé en la ville de Montmagny, de la contenance de six cents pieds de front sur une profondeur de cent quatre-vingts pieds, mesure anglaise; borné au nord à la première rue sud, au sud à la deuxième rue sud, à l'est à la troisième avenue et à l'ouest à la quatrième avenue, étant connu et désigné comme lot numéro trois cent quatre-vingt-quatorze de la subdivision du lot numéro onze cent soixante-dix (1170) aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny—avec ensemble toutes les bâtisses et dépendances, maison, hangars ou entrepôts érigés sur ledit terrain sans exception avec toute la machinerie et outillage accessoires de ladite machinerie de quelque nature que ce soit.

Truro, N. E., 3.—Cinq hommes ont été hier arrêtés dans cette ville, soupçonnés d'être les auteurs des récents vols, incendies et dévastations dans les comtés de Pictou et de Colchester. Ils se nomment Lynda, Bell, Parke, McNutt et Creelan.

LES FERMIERS ET KING

(Serv. de la Presse Canadienne) Toronto, 2.—Le dernier numéro du "Farmers' Sun" contient une interview de M. R.-W. Burnaby, président des Fermiers-Unis, qui répond à un discours prononcé à Aurora par l'hon. W.-L. MacKenzie King. M. Burnaby dit en substance: "M. King prend la même attitude que les autres politiciens. Il dit que telle ou telle chose devrait être faite quand il se présente. Ce n'est pas la bonne attitude à prendre. C'est le peuple qui est le principal facteur. C'est le peuple de York-Nord qui dit se fonder sur le fait que M. King aime à nous voir nous effacer. Il aime à voir Armstrong s'effacer pour lui donner le siège par acclamation. Quant à moi, c'est le peuple de York-Nord que j'écouterai et non l'hon. M. King."

LES FERMIERS ET KING

Nous devons à la race agricole la stabilité de notre pays, son étonnant et admirable caractère. A chaque génération, c'est elle qui a rempli tous les cadres de notre vie sociale. Est-il un citoyen de nos villes qui ne garde au fond du cœur le souvenir ensoleillé d'un village où habitait son père ou son grand père? Ces fils de paysans se sont répandus sur les terres voisines pour s'y agglomérer et presider à notre développement industriel, économique et social. Ce sont eux qui ont déterminé les habitudes de notre peuple, ses moeurs, ses aspirations et ses rêves, qui ont façonné toute son âme. Voilà pourquoi je ne redoute pas en notre pays ce qu'on a commencé d'appeler ailleurs le péril vert, parce que les fils du sol tiennent trop près à leurs frères des villes pour créer des classes qui les séparent. Nos hommes de profession et nos esprits dirigeants ont un contact trop immédiat avec la couche paysanne d'où ils viennent pour ne pas se tenir en harmonie avec nos agriculteurs.

LES FERMIERS ET KING

Melbourne, Australie, 3.—Des élections auront lieu le 30 août prochain dans l'Etat de Victoria, à la suite de la défaite du gouvernement de l'honorable M. H.-S.-W. Lawson sur sa loi de coopération obligatoire pour la vente de blé.

Advertisement for Pacific Canadian Excursions. Text includes 'PACIFIQUE CANADIEN', 'Excursions de Moissonneurs', '\$15 WINNIPEG', and 'Excursions les 8 et 17 août 1921'. Contact information for C.-A. Langevin is provided.

NOUVELLES DU DISTRICT

Suite de la page 4.

OLD LAKE ROAD

Le 21 juillet, ont eu lieu à Notre-Dame du Portage, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis les obsèques de Mme Rose-Anna Lagacé, épouse de M. Louis Etienne Beaulieu, décédée le 18, à l'âge de 31 ans.

Chrétienne dans la force du mot, d'une charité et d'une bonté presque proverbiales, sa mort a été douce et sereine comme sa vie même. Après avoir reçu les derniers secours de la Sainte Religion, confiante et résignée, elle s'est endormie du sommeil des justes, au milieu de ses petits enfants, accablés de douleur.

Tous parents et amis ne forment qu'une voix pour exprimer leurs sincères regrets. La levée du corps fut faite par M. l'abbé P. Levasseur, curé, à l'orgue, tenu par Mlle Leveillé, le chœur de chant, sous la direction de M. Elisé Nadeau, à très bien rendu la messe des morts. Les soli "Quand vous compterez plerai-je", "Miserere Mei" et le cantique à la mort furent exécutés avec art et expression.

M. Emile Lagacé portait la croix, les porteurs étaient MM. Camille, François, Napoléon et Jos. Lagacé. Le deuil était conduit par son époux, M. Etienne Beaulieu, ses enfants, Alphonse et Marie-Rose, son père et sa mère, M. et Mme Cyprien Lagacé, de Saint-Germain, son frère, René, ses sœurs, Mmes Aslam, Marie-Louise et Elisabeth, ses beaux-frères, MM. Charles Beaulieu, de Montmagny, Joseph Beaulieu, de Rivière du Loup, Thomas et Ernest Beaulieu, de Saint-André, ses oncles et tantes, MM. et Mmes Chs. Caron, Polycarpe Ouellette, de Kamouraska, Octave Saint-Pierre, et André Caron, ses cousins et cousines, MM. et Mmes Jos. Caron, Alp. Béland, de Saint-Antoine, M. et Mme Alphonse Pelletier, de Rivière du Loup, M. et Mme Jos. Rioux, de Fraserville, Mme Aimé Ouellette, de Saint-Antoine, M. et Mme Alfred Rioux, de Saint-Arsène, M. et Mme Siméon Beaulieu, de Fraserville, MM. Ovide Saint-Pierre, Gérard et Henri Caron, Gérard et L.-Ph. Lauzier, de Kamouraska, Wilfrid Beaulieu et Ernest Carrier, de Rivière du Loup.

La regrettée défunte laisse pour pleurer sa perte, son époux et quatre enfants.

Nos plus sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée. —M. Charles Beaulieu, de Montmagny, était la semaine dernière, chez son oncle, M. Pierre Caron.

—M. Edmond Caron, de Notre-Dame du Lac, était, dimanche dernier, l'hôte de son père, M. André Caron.

—M. Gérard et L.-Ph. Lauzier, de Kamouraska, étaient, il y a une quinzaine, parmi nous.

—M. et Mme Polycarpe Ouellette, de Kamouraska, sont venus passer quelques jours, chez leur fille, Mme Jos. Caron.

—M. J.-A. Lauzier, de L'Île Verte, était, dimanche dernier, l'invité de ses oncles, MM. André Caron et Luc April, de Notre-Dame du Portage.

—M. et Mme Jos. Béribé, de Rivière Ouelle, étaient chez M. Auguste Boucher, dimanche dernier.

—M. et Mme Amédée Michaud, de Saint-Patrice, étaient parmi nous, dimanche.

KAMOURASKA

Le 27 juillet, M. Lavioie, de Saint-Pascal, conduisant à l'autel Mlle Marie Morneau, fille de M. Joseph Morneau.

Les nouveaux mariés étaient accompagnés de leur père respectif. Nos vœux de bonheur.

Le premier août, ont eu lieu les funérailles de M. Alexandre Ouellet, décédé le 29, à l'âge de 89 ans. Nos sympathies à la famille.

SAINT-ELOI

Un fils de M. Louis Aubert, de Saint-Clément, âgé de 11 ans, s'est noyé, jeudi dernier, en voulant traverser la rivière pour porter le dîner de son père, qui travaillait de l'autre côté. A l'endroit où il voulait traverser, il y avait une fosse, que l'enfant ne connaissait probablement pas.

—Au prône, dimanche, M. Antoine Rioux, fils de M. Thomas Rioux, de Trois-Pistoles, a été recommandé aux prières des fidèles. M. Rioux était employé sur le chemin de fer Témiscouata, comme serre-frein. Sa mort fut des plus tragiques. On suppose qu'il voulait monter dans l'engin en avant, et qu'un train de 20 chars passa sur lui, car il fut trouvé sur le milieu de la voie, tout mutilé.

—M. Jos. Albert, surintendant de la Ferme Expérimentale, et Mme Albert, de Sainte-Anne, étaient parmi nous, dimanche dernier.

—M. Ls. Cyr. Godbout, récemment admis à la pratique du notariat, a l'intention de se fixer à Waterloo.

SAINT-EPIPHANE

M. et Mme Edgar Lebel, de Squateck, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Anne Rita. Parrain et marraine, M. et Mme Gaudios Lebel, grands parents de l'enfant.

—M. et Mme Elie Thériault, un garçon, baptisé dimanche dernier.

—M. David Morin a une sa destinée, lundi dernier, à celle de Mlle Adéline Béribé, de Cacouna.

—MM. et Mmes Félix Tardif et Joseph Bastille et Mme Frs. Levesque, étaient en visite chez des parents, à Cacouna, dimanche dernier.

—Le feu s'est déclaré à l'usine de M. Pierre Michaud, marchand, mais avec l'aide de plusieurs personnes, on le contrôla. Les pertes sont minimes.

—M. Arthur Tardif, forgeron, a vendu ses propriétés à M. Ovide Caron qui en prendra possession le 5 du courant.

M. Tardif a acheté à Saint-Hubert la propriété de M. Pierre Plourde, forgeron.

SAINT-JEAN PORT JOLI

Spécial

Mmes L. Legros et J. Caron, de Fitchburg, Mass., ont rendu visite à Mme Magloire Caron, la semaine dernière.

—Mme W. Dugal, après une haine passée parmi nous, est retournée à Québec, enchantée de son voyage.

—MM. Adélar et Joseph Caron, de Québec, étaient les hôtes de Mme Magloire Caron, dimanche.

SAINT-DAMASE

M. Arthur Dumas, de Sainte-Louise, était dans notre localité, cette semaine.

—M. Ernest Anetel, de Tourville, était de passage ici, par affaires.

—MM. Amédée Bélanger, de Sainte-Perpétue, et Cléophas Pelletier, de Saint-Pamphile, étaient en visite chez M. Salluste Bélanger, ces jours derniers.

—M. Alfred Ouellet et sa sœur, Hénédine, sont allés à Saint-Jean Port Joli.

LACHANCE

Va et Vient. M. et Mme Erasm Robichaud étaient en visite chez leurs parents, à Saint-Eugène, dimanche dernier.

—M. Joseph Robichaud et Mlle Marie-Rose, et Bernadette Robichaud sont allés visiter leurs sœurs, Mme Jos. Arthur Jean, au Cap Saint-Ignace, dimanche dernier.

—Mme Olivier Bourgault, M. et Mme A. Castonguay, Mlle Valéda Bourgault et M. Joseph Castonguay, de Saint-Pamphile, étaient les hôtes de M. Joseph Robichaud, lundi dernier.

CAP SAINT-IGNACE STATION

Lundi, le 1er août, ont eu lieu le service et les funérailles de M. Zéphirin Lacombe, époux de Dame Anaïs Méthot, décédé à l'âge de 56 ans.

—Nos sympathies à M. et Mme Albert Boulet, qui ont eu la douleur de perdre leur bébé, âgé d'un mois et demi.

—M. Hector Boulet, de Grand Falls, est venu passer une semaine chez son père, M. Elzéar Boulet.

—Mlle Albertine et Donald Scherrer, de Montréal, passent une vacance chez leur oncle, M. W. Scherrer.

—M. et Mme Omer Morin, sont de retour de leur voyage de noces à Montréal.

—M. et Mme Samuel Caron se sont rendus à Saint-Cyrille, dimanche, chez des parents.

SAINT-FRANCOIS

Le 30 juillet, un incendie a lûmé par les fils électriques, qui passent sur la terre de M. Arsène Thébérge, a consumé huit cordes de son bois de pulpe.

—Mlle Béatrice Hébert, de Saint-Caron, de Montmagny, étaient de passage, dimanche, à Saint-François.

—M. et Mme Hormidas Morin, de Saint-François-Xavier de Brompton, étaient en visite, la semaine dernière, chez MM. François Blais, Joseph Blais, Alphonse Montminy, Cléophas Blais, Onésime Blais et autres parents.

—Ludger Couillard, marchand de bois, de Montréal, était aussi de passage avec ses jeunes filles.

—M. et Mme Etienne Gérard étaient en visite chez M. Prudent Morin.

—Mlle Evangéline Boutin, ainsi que M. et Mme Martin, de Québec, et leur fille, Thérèse, étaient les hôtes de M. Auguste Morin.

—Mlle Lucienne Marois, de Québec, était en visite, dimanche, chez son oncle, M. Jos. Beaudoin.

—M. et Mme Stanislas Fontaine, sont partis avec leur bébé, samedi, pour une promenade chez leur père à Saint-Isidore.

—NAISSANCES.—Le 29 juillet, Joseph Emile, fils de M. et Mme Onésiphore Garant.

—Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Simard.

—Le 1er août, Joseph Fernand, fils de M. et Mme Frédéric Karch.

—Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Bernier.

—Dimanche, solennité de la fête de la Bonne Sainte-Anne, la grand'messe a été chantée par M. l'abbé Onésime Lamonde; assisté de MM. les abbés Saluste Boulet et François Lamond eccl., comme diacre et sous-diacre.

—Mlle Marie-Ange Gagnon, de Québec, était de passage, ces jours derniers, à Saint-François, chez des parents et amis.

ILE AUX GRUES

M. et Mme Emile Vézina sont allés passer quelques jours à Sainte-Marguerite, chez M. Eugène Métivier.

—M. et Mme Léandrus Méthot et leur famille, du Cap Saint-Ignace, ainsi que M. J. DesVoyaux, ont passé le dimanche chez M. Charles Paire-chaud.

—M. Jacques Aimé Déry, de Québec était l'hôte de son beau-frère, M. Joseph F. Vézina, dimanche.

—Mme Solyme Roy, de Deschambault, était chez son frère, M. Joseph F. Vézina, la semaine dernière.

—Mlle Vézina, de Montréal, sont chez leur oncle, M. Désiré Vézina, gardien du phare.

—Mlle B. Langlois et M. Marquis sont en visite chez M. Charles Langlois.

—Mlle Euphémie Normand, de Québec, est chez son frère, M. Alphonse Normand.

SAINT-EPIPHANE

M. et Mme Edgar Lebel, de Squateck, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Anne Rita.

Parrain et marraine, M. et Mme Gaudios Lebel, grands parents de l'enfant.

—M. et Mme Elie Thériault, un garçon, baptisé dimanche dernier.

—M. David Morin a une sa destinée, lundi dernier, à celle de Mlle Adéline Béribé, de Cacouna.

—MM. et Mmes Félix Tardif et Joseph Bastille et Mme Frs. Levesque, étaient en visite chez des parents, à Cacouna, dimanche dernier.

—Le feu s'est déclaré à l'usine de M. Pierre Michaud, marchand, mais avec l'aide de plusieurs personnes, on le contrôla. Les pertes sont minimes.

—M. Arthur Tardif, forgeron, a vendu ses propriétés à M. Ovide Caron qui en prendra possession le 5 du courant.

M. Tardif a acheté à Saint-Hubert la propriété de M. Pierre Plourde, forgeron.

LA DOULEUR DU MAL DE REINS

Surmontée par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Meaford, Ont.—"Je pris du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour le mal de reins et pour la faiblesse féminine. J'étais étourdie, nerveuse et sans énergie. Je devais faire effort pour faire mon travail. J'étais toujours fatiguée. Je vis une annonce de Pinkham, qui me donna l'idée de prendre du Composé Végétal. Mon mal de reins disparut graduellement et je revins à un meilleur état d'esprit. Je recommande le Composé Végétal."

—MILDRED BROOK, Meaford, Ont.

—Le non précité d'une femme.

Celui qu'elle doit conserver avec le plus de soin c'est sa santé, mais souvent elle néglige de la faire jusqu'à ce qu'une maladie particulière ait pris sur elle une forte emprise. Lorsqu'une femme est ainsi affectée, elle devrait s'en remettre au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham du soin de la ramener.

Si vous doutez du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham adressez une lettre confidentielle au Lydia E. Pinkham Medical Co. à Lynn, Mass.

de Valbrillant, est en visite chez Mme Adias Michaud, de la rue Ash, pour une dizaine de jours.

—Est décédé à l'hôpital Sainte-Marie, après une longue maladie, M. Hilaire Marcotte, à l'âge de 41 ans. Le défunt était né au Canada et demeurait à Lewiston depuis 26 ans. Lui survivent, son père, M. Jos. Marcotte, une sœur, Mlle Rose, et 4 frères: J.-B., Alcide, Ernest, et Théodof, tous de cette ville. Les funérailles ont eu lieu vendredi, à l'église Saint-Pierre.

—M. Rodolphe Hamel et un groupe d'amis sont revenus, le 29 juillet, d'une très agréable promenade en auto aux chutes Niagara, Toronto et Montréal.

—Mme Raoul Coriveau, née Maria Morency, est décédée le 27 juillet, chez son père, 32, rue Horton, après quelques jours seulement de maladie chez l'âge de 28 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, un jeune enfant, son père et sa mère, M. et Mme Jean Morency, quatre frères, Thomas, Welly, Honorius et Joseph, trois sœurs, la Révérende Sœur Jean de la Croix, de Trois-Rivières, Mlle Rose et Mme A. Rioux. Les funérailles ont eu lieu le 30 à l'église Saint-Pierre.

—Le Révérend Longtin, de Saint-Hyacinthe, est arrivé le 29 juillet, pour remplacer le Père Mathieu, au Monastère Dominicain de la paroisse Saint-Pierre.

—M. et Mme Etienne Gérard étaient en visite chez M. Prudent Morin.

—Mlle Evangéline Boutin, ainsi que M. et Mme Martin, de Québec, et leur fille, Thérèse, étaient les hôtes de M. Auguste Morin.

—Mlle Lucienne Marois, de Québec, était en visite, dimanche, chez son oncle, M. Jos. Beaudoin.

—M. et Mme Stanislas Fontaine, sont partis avec leur bébé, samedi, pour une promenade chez leur père à Saint-Isidore.

—NAISSANCES.—Le 29 juillet, Joseph Emile, fils de M. et Mme Onésiphore Garant.

—Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Simard.

—Le 1er août, Joseph Fernand, fils de M. et Mme Frédéric Karch.

—Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Bernier.

—Dimanche, solennité de la fête de la Bonne Sainte-Anne, la grand'messe a été chantée par M. l'abbé Onésime Lamonde; assisté de MM. les abbés Saluste Boulet et François Lamond eccl., comme diacre et sous-diacre.

—Mlle Marie-Ange Gagnon, de Québec, était de passage, ces jours derniers, à Saint-François, chez des parents et amis.

—Mlle B. Langlois et M. Marquis sont en visite chez M. Charles Langlois.

—Mlle Euphémie Normand, de Québec, est chez son frère, M. Alphonse Normand.

—M. et Mme Edgar Lebel, de Squateck, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Anne Rita.

Parrain et marraine, M. et Mme Gaudios Lebel, grands parents de l'enfant.

—M. et Mme Elie Thériault, un garçon, baptisé dimanche dernier.

—M. David Morin a une sa destinée, lundi dernier, à celle de Mlle Adéline Béribé, de Cacouna.

—MM. et Mmes Félix Tardif et Joseph Bastille et Mme Frs. Levesque, étaient en visite chez des parents, à Cacouna, dimanche dernier.

—Le feu s'est déclaré à l'usine de M. Pierre Michaud, marchand, mais avec l'aide de plusieurs personnes, on le contrôla. Les pertes sont minimes.

—M. Arthur Tardif, forgeron, a vendu ses propriétés à M. Ovide Caron qui en prendra possession le 5 du courant.

M. Tardif a acheté à Saint-Hubert la propriété de M. Pierre Plourde, forgeron.

M. Tardif a acheté à Saint-Hubert la propriété de M. Pierre Plourde, forgeron.

M. Tardif a acheté à Saint-Hubert la propriété de M. Pierre Plourde, forgeron.

M. Tardif a acheté à Saint-Hubert la propriété de M. Pierre Plourde, forgeron.

Commission des Liqueurs Hôtels

Les Hoteliers peuvent vendre des Vins et de la Bière de la manière expliquée ci-après seulement.

Aucune liqueur forte ne peut être vendue dans un Hôtel.

La loi permet aux Hôtels, dans les Villes et Cités, d'avoir deux licences: une licence de restaurant qui leur confère le privilège de vendre du vin ou de la bière pendant les repas, dans la salle à manger seulement, et une licence de taverne qui leur confère le privilège de vendre de la bière au verre, dans une salle spéciale appropriée à ces fins.

L'ARTICLE 31. CLAUSE 3, de la Loi des Liqueurs se lit comme suit:

"Toute personne ayant charge d'un hôtel, reconnu par la commission comme donnant, des repas, peut, pendant le repas que prend un voyageur ou un pensionnaire, suivant le cas, lui vendre au verre ou à la bouteille, des vins et des bières que lui et ses convives doivent consommer sur place pendant leur repas, — pourvu que la commission ait octroyé un permis à cet effet à ladite personne, sur paiement des droits prescrits par la présente loi, et que ce permis soit en vigueur".

CLAUSE 5. — "Toute personne ayant charge d'une taverne, mais dans une CITE ou une VILLE seulement, peut y vendre des bières au verre, pourvu que la consommation ait lieu sur place, dans la taverne".

L'hôtelier ne doit ni faire usage, ni permettre qu'il soit fait usage, sur une bouteille dans laquelle des vins ou des bières sont gardées en vente dans son local, d'une marque ou étiquette n'indiquant pas avec précision et clarté la nature du contenu de cette bouteille, ou pouvant de quelque manière induire en erreur un client ou un hôte sur la nature, la composition ou la qualité de ce contenu.

L'hôtelier ne doit, pour aucune raison, mêler une liqueur alcoolique qu'il n'est pas autorisé à vendre, avec des vins et des bières que son permis l'autorise à vendre".

ARTICLE 41. — CLAUSE 4. — Les hôteliers ne peuvent vendre des bières et vins pendant les repas, qu'à partir de neuf heures de l'avant-midi, jusqu'à 10 heures du soir, (heure solaire), tous les jours.

LES BARS SONT ABOLIS

Par les extraits ci-dessus de la Loi, on verra donc que l'on peut boire du Vin et de la Bière, aux repas seulement, dans tout hôtel, à condition que l'hôtelier ait obtenu un permis à cet effet.

La Commission remercie le public du concours loyal et actif qu'elle en a reçu jusqu'à ce jour, et lui demande de vouloir bien correspondre, à l'occasion, avec elle pour l'aider à assurer l'observance de la loi.

Commission des Liqueurs de Québec

AVIS La Commission informe le public que tous ses employés sont porteurs des moyens d'identification adéquats. Toute personne qui se prétendrait être titulaire de cette pièce officielle devra être considérée comme un imposteur. Cette annonce n'est pas publiée dans le but de favoriser la vente d'aucune liqueur alcoolique, mais dans le but de faire connaître au public cette nouvelle loi et d'éviter sa coopération.

Sachons préparer l'avenir Assurons-nous contre l'imprévu!

Ne voir que le présent, c'est agir à la façon des vierges folles de l'Évangile. Prévois, se précautionner contre les événements adverses, voilà la seule sagesse.

Procurez-vous des assurances: Sur la vie, Sur les accidents, Sur la maladie, Sur les automobiles, Sur la propriété immobilière, Contre l'incendie, etc., etc. Adressez-vous aux bureaux du Notaire JOS.-C. HEBERT, Montmagny.

SPECIALITE: Assurances sur la responsabilité des patrons. Dans toutes les fabriques et usines, les accidents peuvent arriver tous les jours. Le patron soucieux de ses intérêts doit se protéger de façon à ce qu'il ait un maximum de sûreté avec un minimum de déboursés. Les clients qui s'adresseront à nous auront affaire aux compagnies d'assurances les plus sérieuses et les plus solidement financièrement.

Horaires des trains à Montmagny

Table with 2 columns: Direction (Ouest/Est) and Train Number/Time. Includes details for Ocean Limited, Local, Express, and other services.

PERIS EN MER

Boston, 2.—On vient d'apprendre que le vaisseau de pêche Mary de Costa a perdu douze membres de son équipage alors qu'il faisait la pêche sur les bancs du Cap Cod. Les douze marins en question s'étaient éloignés dans une petite chaloupe, quand un brouillard se répandit sur la mer, ce qui leur fit perdre de vue leur navire. Ceux qui étaient restés à bord, le capitaine l'ingénieur et le cuisinier, ont fait durant toute une journée des recherches actives pour retrouver leurs compagnons, mais en vain. On peut présumer qu'ils ont été recueillis par quelque navire, mais on pense plutôt qu'ils sont perdus à jamais. Les trois marins restés sur le Mary de Costa au Cap Cod. Le navire avait son pavillon en berne, en souvenir des disparus.

30,000 MOISSONNEURS DEMANDES. \$15.00 jusqu'à WINNIPEG. Un demi-centin de pêche du mille, au-delà de ce droit. Pour le retour, un demi-centin du mille, jusqu'à Winnipeg, plus \$20. Dates d'Excursions: Les 4 et 12 août pour les Stations à l'est de Lévis et au sud de Charny. Les 8 et 17 août pour les Stations de la Province de Québec, excepté celles à l'est de Lévis et de Charny et à l'ouest de la Tuque. Wagons spéciaux pour les familles. Une réponse sur les trains. Wagons de cuisine les dimanches et jours fériés. Pour billets et plus amples détails, s'adresser à l'agent le plus rapproché du chemin de fer ou au Grand Tronc. CHEMIN DE FERRÉ NATIONAL-GRAND TRONC

NOTES LOCALES

Mlle Jeanne Bouchard, de Roberval, passe quelques jours chez son amie, Mme Jos.-P. Fortin.

Mlle Marie-May Thibault, de Saint-Roch-des-Aulnaies, est venue assister au mariage de sa sœur, Imelda, avec M. Rodolphe Mercier.

M. Pierre Marceau, d'Armagh, est en visite chez des parents.

M. le Dr et Mme G.-N. Tremblay, et leur fils, Maurice, de Montréal, sont en visite chez leur grand-père, M. Alex. Chouinard, avocat.

Mlle Marie-Alice Gagnon est allée passer quelques jours chez sa sœur, Mme J.-E. Poitras, à Causapical.

CHEVAUX A VENDRE

Deux chevaux de voiture légère à vendre à bonnes conditions pour un prompt acheteur. Aucune offre raisonnable ne sera refusée.

S'adresser à
ELZEAR BOULANGER fils
29-3 fs. Montmagny P. Q.

Dimanche, le 24, un groupe d'excursionnistes s'est rendu passer la journée à la Normandie, entr'autres: MM. et Meses Joseph Gaudreau, Frank Brouard, Alphonse Allaire, Rosaire Savard, de Québec, Mme Yve Gatien Savard, de Québec, Mme Yve Gatien Lachaine, Mlles Jeanne Lepape, Alice Lacombe, Edith Lachaine, Blanche et Berthe Gaudreau, MM. Gérard Vézina Chs. Frs. Painchaud, et M. Richard, chauffeur. Ils ont fait le trajet en automobile.

Université de Montréal ECOLE VÉTÉRINAIRE DE MONTREAL

L'examen pour l'admission à l'étude de la médecine-vétérinaire aura lieu le 7 septembre 1921, à neuf heures du matin dans une des salles de l'École, 380, Demontigny Est, Montréal.

L'ouverture des cours se fera le mercredi matin, 14 septembre 1921, à 10 heures.

On peut obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant au sous-directeur ou au Dr Albert Dauth, M. V. secrétaire.

Dr F.-T. Daubigny, M. V.,
Directeur.

MM. E. Goderre et F.-E. Gendron, représentants de "The Travelers Insurance Co.", de Québec, étaient de passage dans notre ville, mercredi dernier, par affaires.

Mlle Imelda Bélanger est allée passer une semaine au Convent de la Rivière Ouelle.

MM. J.-Arcadius et Alphonse Caron offrent l'expression de leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont donné tant de touchantes marques de sympathies à l'occasion de la mort et des funérailles de Mme veuve Gilbert Caron, leur mère.

LES PREVOYANTS DU CANADA

Au 30 juin dernier, l'actif du Fonds de Pension des Prévoyants du Canada était de \$2,223,576.32. Leurs sociétés ont un nombre de 56,968 possédant 106,736 parts. Ces résultats magnifiques seront connus avec satisfaction par la grande famille des Prévoyants.

L'on entend répéter partout que c'est le temps d'économiser. Il n'y a pas de mode plus profitable et plus pratique que celui des Prévoyants du Canada. Tout le monde devrait avoir de leurs pensions.

M. Alex. Hébert, Surintendant des Prévoyants du Canada, et Mme Hébert, de Québec, sont en visite chez M. Evariste Paquet.

Mme Nap. Létourneau, et sa jeune fille, Simone, qui ont passé une huitaine au quai de la Rivière Ouelle, sont revenues parmi nous, dimanche.

M. Philippe Suzor, de Québec, était, au commencement de la semaine, en visite chez Mme H. Hébert.

Mlle Denise Collin est revenue lundi d'un voyage à Saint-Laurent, I. O., chez son amie, Mlle E. Chabot.

Mme Olivier Raymond, de La Tuque, est venue passer quelque temps chez son père, M. Octave Caron.

NAISSANCES.—LE 28, Marcel Léopold, enfant de M. et Mme Léon Bernier.

Perrain, M. William Morin, marraine, Mme C. Lizotte.

Le même jour l'épouse de M. Roméo Pérusse, une fille, Marie Claire Monique.

Perrain et marraine, M. et Mme Paul Carignan.

Le 28, l'épouse de M. Zénon Blanchet, un garçon, Joseph Rosario Adélar.

Perrain et marraine, M. et Mme Adélar Gamache, oncle et tante de l'enfant.

Le 30, Mme Albert Laberge, un garçon, Joseph Antoine Jean-Paul.

Perrain, M. Antoine Lagacé, marraine, Mlle Victoria Hémond, cousin et cousine de l'enfant.

Le 1er août, Marie Blanche Lucienne Alexina, enfant de M. et Mme Albert Godin.

Perrain et marraine, M. et Mme Joseph Bernatchez.

DECES.—Marie Claire, enfant de M. et Mme Maximilien Gaumont, décédée le 30 juillet, à l'âge de 4 mois.

Le 2 août, ont eu lieu les funérailles de Mme Sophie Dufour, épouse de M. Elzéar Morin, mécanicien, décédé à Montréal, le 29 juillet, à l'âge de 64 ans et 8 mois.

Nos sympathies aux familles en deuil.

La marraine de Charley

Samedi, le 13 août prochain, notre ville sera favorisée de la visite du cercle Frontenac, de Rivière du Loup, dont les membres, sur les instances de nombre de citoyens de Montmagny, ont accepté de nous donner, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville la désopilante comédie "La Marraine de Charley".

Cette nouvelle réjouit grandement notre population, qui a eu plusieurs fois déjà l'occasion d'applaudir ces artistes sympathiques et distingués.

Outre "La Marraine de Charley", les amateurs du cercle nous donneront un très beau concert de chant et de musique. L'orchestre de cette association sera présent; or, on sait que ce corps musical est le mieux organisé et le plus complet du bas de Québec.

Tout Montmagny accueillera avec joie comme toujours d'ailleurs, ces braves artistes de Rivière du Loup. Les billets sont en vente à la pharmacie du Dr Jos.-L. Gagnon, Montmagny, P. Q.

BELLE REUNION

Samedi et dimanche derniers tous les notaires pratiquant dans les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet et les commencements de Kamouraska se sont réunis au lac Trois-Saumons à l'invitation de M. le notaire Jos. Bernier, de Saint-Jean Port Joli, régistrateur du comté de L'Islet.

La réunion fut des plus joyeuses et tous les heureux qui furent de la partie gardent des hords enchanteurs du lac Trois-Saumons, et de la cordiale hospitalité du notaire Bernier dans son magnifique chalet, le plus charmant souvenir.

Tout naturellement il y fut question de Droit Civil et de Procédure, et une intéressante discussion suivit l'exposition d'une thèse par M. le notaire Rousseau.

M. le notaire Boisvert présidait la réunion et le notaire Hébert agissait comme secrétaire... et chef cuisinier.

Dimanche matin, il y eut messe par M. l'abbé Bernier, du Collège Sainte-

FOIN! FOIN!

Notre récolte de foin est terminée et il me fait plaisir d'annoncer aux nombreux Cultivateurs et Possesseurs de Chantiers du Bas de Québec, qu'elle est beaucoup meilleure que nous l'avions d'abord cru. Les cultivateurs attendent maintenant que la récolte de grain soit faite afin de pouvoir faire l'inventaire de leur surplus. Conséquemment, inutile de les attaquer maintenant.

En septembre et octobre, nous pourrions vous livrer ce que vous demandez à des prix raisonnables. Nous fournissons le foin directement de la Grange du Cultivateur aux Consommateurs. Pouvez-vous conséquemment vous donner le bénéfice des intermédiaires. Ecrivez vos besoins, et incluez timbre pour autres informations que je m'efforcerai de vous donner gratis.

A. S. COMEAU,
Commerçant de foin,
Saint-Hyacinthe, Qué.

Le Plus Pur et le Meilleur

Telle a été la réputation du
THÉ VERT
"SALADA"

depuis trente ans qu'il est dans le commerce. Toujours aussi bon.

SERVICE DE LIBRAIRIE

Nous venons d'organiser à notre bureau un service de librairie qui nous espérons sera très apprécié de nos lecteurs. Nous offrons en vente à notre bureau tous les volumes de littérature canadienne que publie chaque année l'importante maison de Montréal la Librairie Beauchemin Limitée. On sait que cette maison est une de celles qui a le plus contribué à populariser chez nous les œuvres de nos écrivains canadiens.

Nous publierons chaque semaine quelques extraits du Catalogue des Conférences et Discours, nous serons en état d'envoyer à tous ceux qui en feront la demande, les volumes que nous annonçons, et tous ceux que publie LA MAISON BEACHEMIN

EN VENTE A NOS BUREAUX:
A L'Oeuvre et à l'Epreuve par Laure Conan... \$0.75
Conférences et Discours par A.-B. Routhier—Prix... \$0.75
Discours de Sir Wilfrid Laurier, par M. A.-D. DeCelles—Prix... \$1.00
Essais sur la littérature canadienne par l'abbé C. Roy—Prix... \$1.00
La Légende d'un Peuple, Poésies, par Louis Fréchette—Prix... \$2.00
L'Oublié, roman historique canadien par Laure Conan—Prix... \$0.75
Paul et Virginie, par Bern. de St-Pierre—Prix... \$0.25
Une de Pe... Deux de Trouvé, roman canadien, par G. de Boucherville—Prix... \$1.50
Cartier et son temps, par A.-A. DeCelles—Prix... \$1.00
Constitutions du Canada (les), par A.-D. DeCelles—Prix... \$0.25
Lafontaine et son temps, Lafontaine et son temps, par A.-D. DeCelles—Prix... \$1.00
Laurier et son temps, par A.-D. DeCelles—Prix... \$1.00
Patriotes de 1837-38 (les), par L.-O. David—Prix... \$1.00
Chansons de Botrel, Prix... \$0.60
Chansons populaires du Canada, par Ernest Gagnon—Prix... \$1.00
Trésors des âmes pieuses, —Prix... \$0.75
P.-S. Ajouter 10 cts. sur toutes commandes par maille, pour frais de port.

—On demande une institutrice, munie d'un diplôme, pour enseigner l'anglais pour l'école modèle "Ecole de l'Eglise". Aussi une institutrice, munie d'un diplôme élémentaire pour l'école No 2, Ile aux Oies. S'adresser à Georges Dancausse, secrétaire.

Municipal, Scolaire,
Ile aux Oues,
Co. Montmagny.

South Maitland, N. E., 3.—Le gros moulin de la "Atlantic Lumber Company", une boutique de forgeron et une résidence privée ainsi qu'une grande quantité de bois ont été complètement détruits hier après-midi par un incendie qui éclata vers les trois heures. Poussées par un fort vent du nord-ouest, les flammes se communiquèrent vers la fin de l'après-midi à des piles de bois et menacèrent l'hôtel Mosher et plusieurs autres maisons qui se trouvent situées dans le rayon où le vent les pousse. Des centaines de personnes travaillèrent activement à maîtriser l'incendie.

Cherbourg, France, 4.—Le paquebot Saxonia, de la ligne Cunard, est arrivé ici hier matin avec quatre jours de retard. Ce contretemps a été occasionné par une détérioration des engins, qui durent être réparés en route. Il avait quitté New-York le 23 juillet.

Collège Doyer

MONTMAGNY.

Etablissement Commercial

Cours Supérieur de MACKEAN en TENUE DES LIVRES ET MATHEMATIQUES. Cours exclusivement ANGLAIS, et le seul autorisé dans les HIGH SCHOOLS D'ONTARIO. Enseignement complet des langues françaises et anglaises. CORRESPONDANCE COMMERCE Française et anglaise. STENOGRAPHIE intégrale et professionnelle (abréviations sténographiques) dans les deux langues. Télégraphie et Clavigraphie. Prix de l'enseignement au collège \$4.00 par mois. Prix de la pension en dehors du Collège \$12.00 par mois. Prospectus envoyé sur demande. Ouverture des classes 6 septembre. 29-6 fs.

DOCTEUR J. LEBLOND

SPECIALISTE
LEVIS
Ex-élève des Hôpitaux de Paris

Chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Lévis

Spécialités: Chirurgie générale, maladies des femmes, maladies des enfants, maladies des voies urinaires. Rayons X, électrothérapie.

N'importe quelle opération chirurgicale faite à la demeure du malade.

Heures de consultation: 2 heures à 6 heures, l'après-midi.

TEL. BELL 171

No 1, rue Commerciale Lévis

Les plus puissants des toniques reconstituants

De l'avis des médecins, les Toniques HEMOGENOL (qui font du sang), signature

"FAGUET"

sont les plus actifs des fortifiants connus. Bons pour tout cas de débilité, Faiblesse des poumons, Dyspepsies nerveuses, convalescences difficiles, (relèvement de maladies, etc.)

Vendus dans les bonnes pharmacies, sous trois formes:

Pilules Hemogenol Faguet;
Vin Hemogenol Faguet;
Elixir Hemogenol Faguet.

Effet prompt et certain.

Pour Tous, c'est la Joie des Anciens Jours

Vous en avez toujours besoin

CAMISOLLES pour enfants Régulier 30 cents 19c Réduit à.....

CAMISOLLES pour enfants, Régulier 35 cents. 22c Réduites à.....

BLOOMERS pour dames, Régulier 60 cents. 39c Réduits à.....

NE PERDEZ PAS CETTE OCCASION DE BONS MARCHES.

La seule place où nous sommes revenus aux anciens prix c'est chez.

H. SIMARD Enrg.,

C'est là le compliment que nous recevons tous les jours depuis que nous avons commencé notre GRANDE VENTE DE

FETE AUX ANCIENS PRIX

Que la semaine commençant

SAMEDI le 6 AOUT

Soit celle des acheteurs économes.

MESSIEURS VOICI VOTRE CHANCE.

CHEMISES DE TRAVAIL. Régulier \$1.75. 98c Réduit à.....

COMBINAISONS BLANCHES. Régulières \$2.75 1\$1.50 Réduites à.....

CAMISOLE ET CALECONS BLANCS. Régulier \$1.50. 68c Réduits à.....

CHEMISES DE TOILETTE. Régulières \$2.00. 1\$1.19 Réduites à.....

CHEMISES DE TOILETTE. Régulières \$2.25. 1\$1.49 Réduites à.....

BOTTINES NOIRES, cuir solide, pour hommes. Régulières \$6.00. Réduites à..... 3\$3.99

BOTTINES (Good Year) NOIRES, pour hommes. Régulières \$7.75. Réduites à..... 5\$5.00

HABILLEMENTS VECUNA NOIRE. Régulier \$25.00 1\$14.95 Réduites à.....

HABILLEMENTS TWEED DE COULEUR. Régulier \$30.00. Réduites à..... 1\$19.50

CECI N'EST QU'UNE IDEE, VENEZ NOUS VOIR.

Ruban! Ruban!! Ruban!!!

10000 verges de RUBAN dans toutes les couleurs de 1-2 pouce à 6 pouces de large, valant régulier de 8cts. à 50 cts.. Prix ré-3c à 23c. duit de.....

C'EST TOUJOURS LA CONTINUATION DE NOTRE GRANDE VENTE

de FETE aux Anciens Prix

chez H. SIMARD Enrg.

50 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE. (en face de la rue de la Station) MONTMAGNY.

COTON A TISSER Pas blanchi. 50c Réduit à.....

Blanchi. Ré-60c duit à.....

COTON à Overall,, Drill Rayé Gris 29c 50 cts. pour... 29c

COUPON, Coton a Over all (Bagosse), noir, la ver-39c ge..... 39c

BELLE RECOMPENSE

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que Madame Gervais Lachance, née Mlle Méléline Caron, vient de recevoir du consul français la médaille militaire méritée par son frère Paul Caron, mort au champ d'honneur.

Mlle Caron était autrefois attachée à la rédaction de notre journal, qu'elle a quitté pour aller au Devoir, de Montréal.

Mme Lachance voudra bien accepter nos plus sincères félicitations pour l'honneur posthume qui vient d'échoir à son frère.

La Fanfare donnera un concert, dimanche, le 7 août prochain, à 8 heures p. m., dans le kiosque de M. Albert Normand, près du pont Taché.

MM. Aldéric et Delphis Minville, ainsi que M. et Mme Napoléon Minville et M. Hubert Courteau, sont allés à Québec, mercredi, assister aux funérailles de leur cousin, M. Michel Robitaille, décédé dimanche, le 31 juillet.

Roy Hotrum et William McFadden ont été exécutés hier dans la prison de Toronto.

Toronto, 4.—Roy Hotrum et William McFadden ont été pendus hier matin dans la prison de cette ville, en exécution du meurtre du pharmacien Sabine, de Toronto. A neuf heures un quart les deux criminels avaient payé leur tribut à la justice. Leurs corps ont été remis à des particuliers qui se sont chargés de les faire inhumer. Hotrum sera enterré à Hamilton et McFadden à London. Hotrum a protesté jusqu'à la fin de son innocence, disant qu'il n'avait pas tiré sur le pharmacien.

Les deux exécutions ont été faites simultanément. Les deux criminels montèrent l'un à la suite de l'autre sur l'échafaud où ils furent placés dos à dos. Le bourreau Ellis leur lia les pieds et leur mit sur la tête le sinistre bonnet noir, pour ensuite déclencher la trappe fatale, d'un coup de pied pendant que le chapelain Brydges récitait la prière des agonisants. Les deux condamnés n'ont fait entendre aucune parole avant l'exécution.

DETRESSE EXTR. ME

Ayant brûlé leurs maisons les paysans russes fuient vers les villes.

Londres, 4.—Une dépêche de Hel-singford au Central News Agency mande que les paysans russes, menacés par la famine, incendient leurs demeures avant de les quitter pour aller chercher en d'autres régions de quoi ne pas mourir de faim. Plusieurs villages sont en flammes.

La même dépêche ajoute que l'on fait des préparatifs pour faire face aux masses considérables de paysans qui se dirigent en ce moment vers Moscou. Des tranchées ont été creusées aux alentours de la ville et on a installé déjà un grand nombre de mitrailleuses aux points stratégiques. D'autres dépêches annoncent que la garnison de Petrograd s'est de nouveau muni-tée.

New-York, 4.—La Russie qui renfermait avant la guerre au-delà de trente-six millions de chevaux, en est

pratiquement dépourvue à l'heure actuelle, vu que les populations affamées ont mis les pauvres bêtes au pot-au-feu. Cette nouvelle a été communiquée à l'"American Relief Association" par les journaux russes de Moscou. La viande est devenue si rare, surtout depuis un mois, que seuls les malades, en ce moment dans les hôpitaux ont le droit d'en avoir une petite quantité. Les journaux ajoutent que les professeurs de l'Université de Moscou ont renvoyé leurs élèves étant donnée la faiblesse de ces derniers qui souffrent de la faim comme les autres, et qui de ce fait ne peuvent continuer leurs cours.

Spring Hill Mines, 4.—La région de Spring Hill Mines est entourée par une série de feux de forêt d'étendue variable. Le feu court sur une distance de vingt trois milles.

Du sommet du pic Claremont, l'on pouvait compter 20 feux de forêts différents.

Grâce à d'énergiques efforts de la part des pompiers de Black River et de Clenville, l'école et l'église du village ont pu être sauvés hier après-midi. L'incendie a détruit une grange, distante de 100 verges de ces deux édi-fices.